

PRINTEMPS 2017
PRIX : 4,95 \$

Célébrons le
150^e du Canada
PAGE 22

Rencontrez Hugh Walker,
über bénévole
PAGE 27



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ENJEU **MONÉTAIRES**

Dossiers de l'heure en
matière de retraite

PAGE 7

.....

Lorsque les plans
de retraite dérapent

PAGE 13

.....

Retraite 911 : Être
malade coûte de
plus en plus cher

PAGE 17

**AGISSONS
CONTRE LE PROJET
DE LOI C-27**
Voir la carte postale à l'intérieur



Vous **MÉRITEZ PLUS**

Il y a maintenant plus de 50 ans depuis que Johnson veille à ce que les membres d'associations et de groupes préférentiels profitent davantage de leurs garanties d'assurance. À titre de membre de **l'Association nationale des retraités fédéraux**, vous profiterez non seulement d'économies et de rabais supplémentaires, vous bénéficierez également de garanties étendues, d'un service de règlement des réclamations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des milles de récompense AIR MILES^{MD} et tellement plus. C'est une façon pour nous de vous apprécier.

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre soumission.

(Mentionnez le code de groupe FS lors de votre appel.)

  **1 877 742-7490** | www.johnson.ca/retraitesfederaux

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION
AUTOMOBILE+VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en matière d'assurance. Les assurances habitation et automobile sont principalement souscrites auprès de la société Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »). Johnson et Unifund sont des filiales apparentées. L'assurance automobile n'est pas offerte en C.-B., au Man., ou en Sask. Un régime différent est offert au Qc. Les rabais offerts pour les assurances habitation et automobile ne s'appliquent qu'au titre des contrats d'assurance souscrits auprès de la société Unifund. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer et (ou) varier selon la province ou le territoire. Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des contrats réguliers d'assurance habitation ou automobile souscrits auprès de Unifund et crédités lors d'un paiement de primes. Un (1) mille de récompense AIR MILES est accordé pour chaque 20 \$ de primes que vous acquittez (taxes incluses). Les milles de récompense AIR MILES ne sont pas disponibles en Sask., au Man. ou au Qc. ^{ma/mc} Marques déposées/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Johnson Inc. (au nom de Unifund). Les modalités, restrictions et exclusions qui s'appliquent aux garanties sont précisées dans chacun des contrats d'assurance afférents. Le libellé officiel dudit contrat prévaudra. 0286f_16

L'UNION FAIT LA FORCE

JEAN-GUY SOULIÈRE

Lorsque l'Association a été créée en 1963, notre pension n'était que partiellement indexée, les pensionnés n'avaient pas de régime de services dentaires et les conjoints survivants de pensionnés perdaient leur pension s'ils se remariaient.

Avant notre Association, personne ne défendait vraiment les pensionnés fédéraux. Et, à plusieurs reprises depuis notre création, des menaces à l'indexation de nos pensions ont surgi. Vous souvenez-vous du milieu des années 80, lorsque le gouvernement de l'époque voulait mettre fin à l'indexation complète du RPC et parlait de faire de même pour notre régime de pension? À l'époque, nous avons défendu notre pension pleinement indexée et, aujourd'hui, nous sommes prêts à le faire aussi.

La plupart des retraités dépendent de leur pension à titre de principale source de revenus. Songez à ce qui vous arriverait si vos versements de pension étaient réduits. Vous pouvez être devenu membre de l'Association pour toutes sortes de raisons, mais notre raison d'être est la protection des pensions et des prestations. Le modeste coût de votre adhésion à l'Association vous donne la meilleure assurance possible contre l'érosion de vos prestations. Il est donc très important que vous connaissiez nos démarches

pour protéger ces prestations et que vous souteniez ouvertement nos efforts.

Pour obtenir un régime de soins dentaires pour les pensionnés, il a fallu des années de négociations et de travail d'arrache-pied de l'Association. Si cela n'avait été de notre grand bassin de membres – et des votes qu'il représente –, nous n'aurions probablement de régime de soins dentaires à l'heure actuelle. Pensez aux pressions grandissantes qui s'exercent sur la retraite au Canada, sur les régimes à prestations déterminées comme le nôtre. Pensez au projet de loi C-27 (*Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*). S'il était adopté, il permettrait aux employeurs sous réglementation fédérale de remplacer leurs régimes à prestations déterminées en régimes à prestations cibles.

Lisez attentivement notre reportage et pensez aux nouveaux risques que les régimes de retraite à prestations cibles font courir aux employés. Nos régimes de retraite seront-ils la prochaine cible? C'est pourquoi le travail réalisé par notre Association est si important. À l'heure actuelle, rien n'indique que le gouvernement fédéral a l'intention de changer nos régimes de retraite, mais nous ne pouvons baisser la garde. Plus nous comptons de membres, plus nous exerçons d'influence.

Le fait d'être en position de protéger nos prestations signifie détenir des connaissances pointues à leur sujet. Les régimes de pension et de soins de santé sont très très complexes, tout particulièrement la façon dont ils sont capitalisés et les prestations sont calculées.

Le Bureau national possède cette expertise (ou a recours à des experts au besoin) et l'utilise pour conseiller le Conseil d'administration. C'est à cela qu'une bonne portion de votre cotisation est consacrée.

Par exemple, nous sommes en train d'analyser et de mettre au point notre position sur le projet de loi C-27 et l'expansion du RPC. Et, comme vous le savez, nous continuons une poursuite judiciaire sur l'augmentation de primes de notre régime de soins de santé. Nous sommes bien outillés pour composer avec tous ces enjeux.

Le Conseil d'administration national de l'Association (vous pouvez prendre connaissance des CV de ses membres à retraitesfederaux.ca) se réunit en personne quatre fois l'an et tient des réunions en ligne au besoin durant l'année. Les membres du Conseil consacrent d'innombrables heures à s'assurer que l'Association est prête à affronter *n'importe quelle* menace visant les prestations pour lesquelles nous avons tous travaillé.

Donc, la prochaine fois que vos connaissances vous demanderont pourquoi vous êtes membre ou pourquoi ils devraient adhérer, vous saurez quoi leur dire. C'est pour protéger ce que nous avons gagné. Ensemble, nous sommes plus forts. ■

P.-S. Le présent numéro couvre le projet de loi C-27, un enjeu important pour nous tous. Faites savoir à votre député que le projet de loi C-27 vous inquiète, en lui envoyant la carte postale ci-jointe. Aucun timbre n'est requis. Pour en savoir plus sur notre opposition à ce projet de loi, visitez notre site Web.



SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray,
directeur des communications et du marketing

RÉDACTEUR EN CHEF

Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES

John Butterfield

COORDONNATRICES À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Karen Ruttan et Angela Johnston

CONSULTANTE EN CRÉATION

Sally Douglas

COLLABORATEURS

Alan Freeman, Kim Covert, Sharon Kirkey,
Hattie Klotz, Beatrice Britneff, Louise Bergeron,
Patrick Imbeau, Sayward Montague

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Angélique Bernard et
Sandra Pronovost

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

Shutterstock

IMPRESSION

St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer
avec l'Association nationale des retraités fédéraux :
613.745.2559 (sans frais 1.855.304.4700)
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication N° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être
retournés à l'adresse suivante :
Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201
Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information à des fins publicitaires dans
Sage, communiquez avec Don Turner, au 613.789.2772.

Pour devenir partenaire privilégié de l'Association
nationale des retraités fédéraux, communiquez avec
Andrew McGillivray, au 613.745.2559,
ou au numéro sans frais 855.304.4700.

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et
est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement
annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-
membres peuvent communiquer avec l'Association
nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

SOMMAIRE

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 7 LE VISAGE CHANGEANT DE LA RETRAITE**
Les pensions à prestations déterminées subissent des pressions comme jamais auparavant **ALAN FREEMAN**
- 13 QUAND LA RETRAITE TOURNE MAL**
Que faire lorsque vos plans de retraite dérapent **KIM COVERT**
- 17 ÊTRE MALADE COÛTE DE PLUS EN PLUS CHER**
Quand l'argent doit déjouer la mortalité, les plans de retraite peuvent avorter **SHARON KIRKEY**
- 22 EN 2017, C'EST LA FÊTE TOUTE L'ANNÉE!**
C'est notre 150^e anniversaire et jamais nous n'avons mieux paru **HATTIE KLOTZ**
- 26 LE PROGRAMME FAMILIAL VOUS AIDE À AIDER VOS PROCHES**
- 27 UN VÉRITABLE HOMME À TOUT FAIRE**
L'ex-ingénieur Hugh Walker a un nouveau projet : améliorer la qualité de vie dans sa ville **BEATRICE BRITNEFF**
- 29 GARE AUX REQUINS DE L'OCÉAN NUMÉRIQUE**
Comment vous protéger contre le vol d'identité
- 30 COMMENCEZ À PROTÉGER L'AVENIR DE VOTRE FAMILLE DÈS AUJOURD'HUI**
- 31 LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS**
- 32 BILAN SANTÉ**
LOUISE BERGERON
- 33 INFOPENSIONS**
PATRICK IMBEAU
- 34 VOTRE ARGENT EST-IL GÉRÉ PAR UN ROBOT?**
- 36 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
Édifier un meilleur Accord sur la santé **SAYWARD MONTAGUE**
- 38 NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 40 ANNONCES DES SECTIONS**
- 46 AVIS DE DÉCÈS**

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Certaines lettres ont été condensées.

(Objet : « Une génération assiégée », reportage du numéro d'hiver 2016)

Peu importe qui (Sharon Kirkey) est et qui elle défend, son article semble certainement flatter l'AMC... D'après ce que je comprends, l'objectif premier de l'AMC consiste à faire du lobby pour les médecins, alors que les intérêts de la majorité des membres de l'ARNF ne concordent pas nécessairement avec ceux de l'AMC, en dépit de la teneur de l'article de M^{me} Kirkey.

On peut comprendre que l'AMC revendique des fonds supplémentaires pouvant servir

à payer ses membres plus grassement, mais une analyse impartiale indiquerait que les améliorations qu'exige le système de soins de santé du Canada ne sont pas entravées par le manque d'argent. Ce qu'il faut, c'est trouver de nouvelles façons de dépenser les fonds existants avec une plus grande efficacité, de nouvelles façons de faire les choses, tout en s'assurant que les incitatifs produisant les résultats améliorés voulus et nécessaires sont en place.

Zenon Lewycky, ing.

Ottawa a offert aux provinces des milliards de dollars supplémentaires pour augmenter le nombre de lits pour les soins de longue durée et améliorer les services pour la santé mentale... et les provinces ne parviennent pas à fournir ces services importants. Je crois qu'Ottawa devrait maintenir le cap, parce que les provinces n'amélioreront pas les services de santé mentale à moins de ne pas avoir le choix. À l'Î.-P.-É., les médecins laissent les patients occuper des lits d'hôpital dans les unités de soins de courte durée

jusqu'à ce qu'ils trouvent un lit pour soins de longue durée, ce qui peut prendre jusqu'à deux ans.

David Steeves Charlottetown, Î.-P.-É.

J'ai été passablement déçu et offensé par le ton et la teneur de l'article « Amour point com » du numéro d'automne 2016. Je l'ai trouvé incorrect dans les faits, avec plus d'un passage de mépris pour les hommes ou leur faisant honte.

Dans l'article, vous citez Ken Solin disant que « En ligne, les femmes sont très désavantagées car elles sont beaucoup plus nombreuses que les hommes ». J'appartiens à deux sites de rencontre bien connus et très fréquentés dans la ville d'Ottawa, et ai passé moins de cinq minutes à réunir des données authentiques. Le résultat indiquait la présence de 25 % plus d'hommes que de femmes! Je suis tenté de croire que l'auteure de cet article était plus motivée par la mythologie féministe que la recherche véritable.

R. Grainger, Ottawa, Ontario.

**National Association of Federal Retirees
PREFERRED PARTNER**

C'est pour ces raisons que nous sommes partenaires avec l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) afin de rendre les soins de santé auditive plus accessibles à ceux qui en ont besoin. Trouvez facilement un site près de vous dans notre réseau de plus de 200 cliniques auditives à travers le pays. Nous sommes fiers d'offrir ces avantages et encourageons les membres des retraités fédéraux à profiter de ce programme. Ces avantages sont offerts exclusivement aux membres des retraités fédéraux. Il suffit de demander un test d'audition GRATUIT ci-dessous et d'avoir votre carte de membre des retraités fédéraux avec vous lors de votre rendez-vous.

Offres au Québec (Groupe Forget):

10% DE RABAIS
10% DE RABAIS sur tous les accessoires et réparations.

RABAIS
RABAIS DE \$150 SUR LE KIT d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de \$225 avec l'achat de deux appareils auditifs.

Appelez **1-888-295-5620** ou visitez **hearingcarepartners.org/retraites-federaux** pour réserver votre **test auditif GRATUIT** aujourd'hui!

NOUS AIMONS NOS MEMBRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Promo Code: ANR-UNP-SAGE

Visitez **retraitesfederaux.ca**

Votre guichet unique pour les actualités et les renseignements à l'intention des membres



Accès facile :

- aux événements à venir
- à des outils et à des ressources sur les finances et la santé
- à des articles sur les voyages
- aux mises à jour en défense des intérêts
- aux partenaires privilégiés et aux avantages des membres
- aux pages des sections
- au renouvellement en ligne
- aux renseignements réservés aux membres

Pour avoir accès aux renseignements réservés aux membres et gérer vos préférences de communication, établissez une connexion et créez un profil.



Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-855-304-4700. Nous serons heureux de vous servir.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees



LE VISAGE CHANGEANT DE LA RETRAITE

Les pensions à prestations
déterminées subissent des pressions
comme jamais auparavant

ALAN FREEMAN

Roger Régimbal est inquiet. Cet enseignant à la retraite de 69 ans d'une banlieue d'Ottawa sait qu'il fait partie d'une minorité chanceuse : il touche une pension à prestations déterminées (PD), un chèque mensuel garanti indexé en fonction de l'inflation qu'il recevra avec certitude jusqu'à son décès. « Je vis bien », mentionne-t-il. Avant de prendre sa retraite à 61 ans il y a 8 ans, il avait enseigné au palier élémentaire pendant 36 ans.

M. Régimbal reconnaît que la plupart des Canadiens – tout particulièrement ceux qui travaillent dans le secteur privé – n'ont pas de régime de retraite aussi avantageux que le sien. Un nombre décroissant d'entre nous a toujours des régimes à prestations déterminées traditionnels. Un nombre bien plus important a des régimes « à cotisations déterminées », ce qui signifie que ce que vous obtenez à la retraite n'est pas garanti et dépend grandement de vos propres compétences d'investisseur. Beaucoup n'ont aucune pension de l'employeur, ce qui les fait dépendre de versements de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des pensions du Canada, ainsi que de l'argent qu'ils ont réussi à épargner.

La marée grandissante de l'opposition aux régimes à prestations déterminées, particulièrement pour les employés du secteur public comme lui, préoccupe M. Régimbal au plus haut point. Des groupes comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Fédération canadienne des contribuables ont avancé que ces régimes n'étaient pas viables et étaient soutenus par les fonds publics. M. Régimbal, qui dirige le comité responsable des pensions et de la retraite de l'organisme bénévole appelé Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario, qui représente

74 000 anciens enseignants, dit craindre que les politiciens fassent feu sur les pensions traditionnelles, en raison de la « jalousie des pensions » qu'ils perçoivent parmi les Canadiens qui ne sont pas aussi bien préparés pour la vie après leur parcours professionnel.

« Durant une élection, les régimes à PD constituent une excellente cible pour la grogne. Bien des gens n'ont pas de régime de pensions et jalouent ceux qui en ont. » M. Régimbal insiste sur le fait qu'il a gagné sa pension sans déposséder quiconque. « J'ai versé 12 % de mon salaire

pendant toutes ces années. Je l'ai achetée. Ce n'est pas comme si quelqu'un m'en avait fait cadeau. »

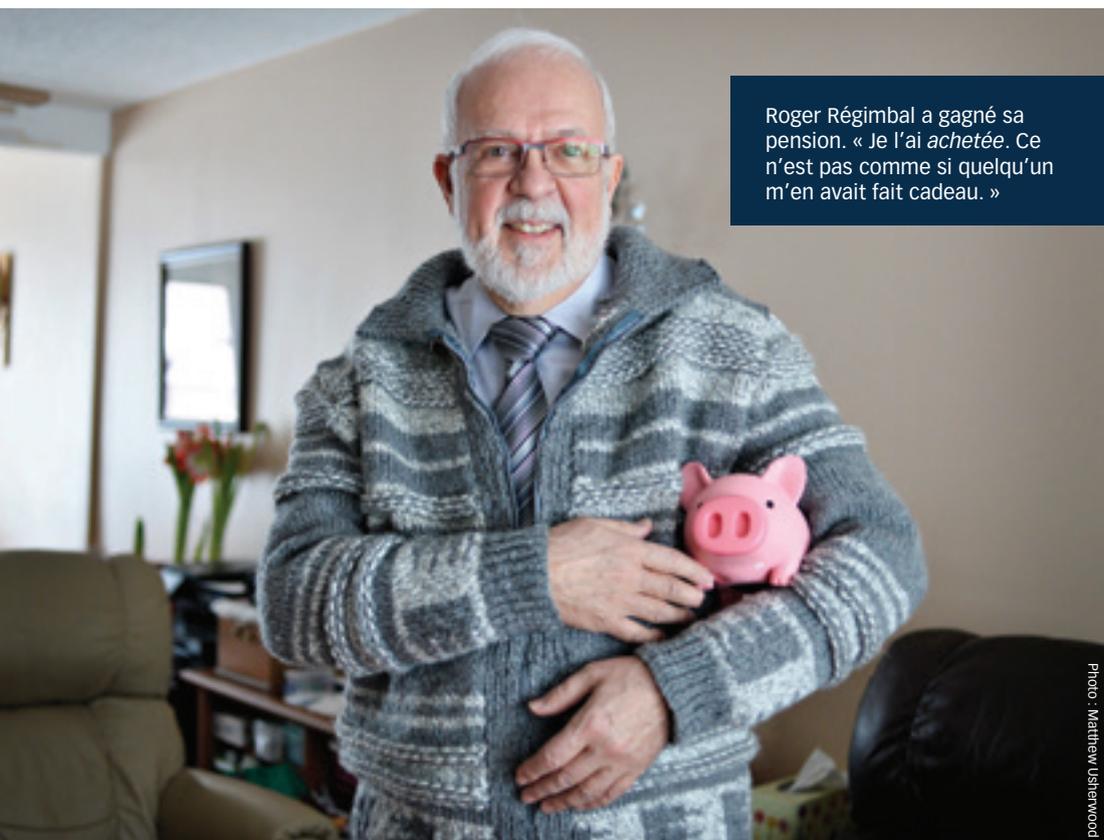
L'univers de la retraite évolue rapidement. Les gens vivent plus longtemps. Le marché du travail devient de plus en plus instable. Autrefois, le Canadien moyen pouvait s'attendre à passer 35 ans ou plus chez un seul employeur. Les carrières modernes d'aujourd'hui tendent à se fractionner en une série d'emplois. Comme les taux d'intérêt demeurent obstinément bas, les caisses de retraite et les investisseurs individuels ont davantage de difficultés à obtenir de bons rendements.

L'univers de la retraite évolue rapidement. Les gens vivent plus longtemps. Le marché du travail devient de plus en plus instable. Autrefois, le Canadien moyen pouvait s'attendre à passer 35 ans ou plus chez un seul employeur.

Les gouvernements subissent des pressions pour contrôler les dépenses. Et, pour les jeunes qui débutent dans la vie, le coût du logement dans de grandes villes comme Toronto et Vancouver est exagérément élevé. Au cours de la trentaine et de la quarantaine, il est difficile d'épargner pour la retraite lorsque l'hypothèque s'élève à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Même si les paramètres changent, il est difficile de trouver un consensus au sujet des grandes questions sur l'avenir de la retraite, même au sein des experts. Les pensions traditionnelles à PD survivront-elles? Le système de la retraite du Canada traverse-t-il vraiment une « crise »? Tout semble dépendre de votre point de vue.

« La recherche révèle qu'une portion importante des bébés boumeurs touchant un revenu moyen commence à prendre sa retraite et constatera une baisse appréciable de leur niveau de vie », explique Chris Roberts, directeur des politiques sociales et économiques du Congrès du travail du Canada (CTC), qui représente 3,3 millions de travailleurs syndiqués. « Il s'agit en grande partie de personnes qui n'ont pas de régime de pension d'un employeur et ne disposent tout simplement pas d'épargnes suffisantes sous forme de REER et d'autres comptes d'épargne. » M. Roberts dit que ces personnes n'auront pas les revenus qui leur permettraient de maintenir leur niveau de vie après la retraite, ce qui correspond à entre 60 et 70 % de leur salaire d'avant la retraite.



Roger Régimbal a gagné sa pension. « Je l'ai achetée. Ce n'est pas comme si quelqu'un m'en avait fait cadeau. »

Photo : Matthew Usherwood

Selon Charles Lammam, directeur des études sur les finances au Fraser Institute de Vancouver, un groupe de réflexion de droite, on exagère en parlant de crise de la retraite. « Lorsqu'on considère toutes les économies possibles que les Canadiens ont accumulées durant leur vie professionnelle, leur situation n'est pas précaire », souligne-t-il avec insistance. Les Canadiens ont mis de côté des sommes considérables en dehors du système de pensions conventionnel – dans la valeur de leur maison, des placements non enregistrés, et des profits accumulés et tirés de petites entreprises et d'héritages –, un total estimé à 8,6 trillions de dollars. C'est ce qu'il appelle le « quatrième pilier » du système de retraite du Canada.

M. Lammam dit que les employés du secteur public sont déjà fort bien nantis, comparativement à ceux du secteur privé. Ils prennent plus de congés de maladie pendant qu'ils travaillent, sont mieux payés que leurs homologues du secteur privé et prennent leur retraite plus tôt, en touchant des pensions qu'il clame être inabordables. « Ces pensions ne sont pas viables et le gouvernement fait des promesses avec de l'argent qu'il n'a pas », fait-il valoir.

Ce genre de propos exaspère Roger Régimbal. Il affirme que les actifs de 154 milliards de dollars du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario découlent principalement de la feuille de route enviable de ce régime en matière de placements, car seulement 23 % de ce total émanent des cotisations des employeurs et des employés.

« Les régimes à PD offrent de la stabilité et de la prévisibilité », déclare Darryl Mabini, directeur principal de la croissance et des relations avec les intervenants chez HOOPP (Healthcare of Ontario Pension Plan), qui compte 300 000 membres actifs et retraités travaillant pour plus de 500 employeurs du secteur des soins de santé de l'Ontario. Il rejette l'idée que des régimes comme le sien dépendent des contribuables. « HOOPP est capitalisé à 122 %. Nous avons des disponibilités plus que suffisantes pour l'avenir. » Et les régimes à PD fiables

exercent une influence stabilisante sur l'économie plus globale, à son avis.

« Avec l'assurance que leur chèque de pension sera déposé tous les mois, les retraités dépenseront » dans leurs collectivités, dit M. Mabini. Comme la pension moyenne versée par HOOPP est de 24 000 \$ par an, on peut difficilement parler de « pensions dorées ».

Rob Carrick, chroniqueur de finances personnelles au *Globe and Mail* depuis près de 20 ans, a suivi ces débats de très près pendant des années. Ses conseils pratiques et rationnels lui ont valu tout autant le respect des consommateurs que celui des spécialistes en placements. « Je dirais que la retraite représente la moitié de ce dont je traite. Elle s'intègre à un très grand nombre de questions différentes, même lorsque j'écris sur le logement ou le coût des soins de santé », indique-t-il. Âgé de 54 ans, M. Carrick dit que ce qui l'inquiète le plus n'est pas tant les bébés boumeurs qui prennent leur retraite présentement, mais la génération qui les suivra.

Une chose est sûre : les régimes à prestations déterminées disparaissent rapidement, particulièrement dans le secteur privé. En 2012, seulement 24 % des hommes au travail étaient couverts par des régimes à PD, selon Statistique Canada, une baisse de 20 points de pourcentage depuis 1977. (Les femmes, qui occupent plus d'emplois dans le secteur public que les hommes, ont en fait bénéficié d'une petite augmentation de leur couverture au cours de la même période, soit 32,6 %.)

Il n'existe peut-être pas de meilleure façon de comprendre les pressions qui s'exercent sur les régimes à prestations déterminées que la tournure prise par les négociations de travail avec les trois grands fabricants d'automobiles nord-américains en Ontario en 2016. Unifor, le plus grand syndicat du secteur privé au Canada, a cédé aux exigences des entreprises d'exclure les nouveaux membres des régimes à PD. La tendance s'est propagée dans tout le secteur privé. Corey Vermey, directeur des pensions et des prestations d'Unifor, explique que les



Selon Rob Carrick, du *Globe and Mail* :
« Je craindrais bien plus de manquer d'argent que de mourir jeune. »

- Les hommes qui étaient âgés de 65 ans entre 1920 et 1922 pouvaient s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 78 ans et les femmes jusqu'à l'âge de 78,5 ans. De 2009 à 2011, les hommes qui atteignaient l'âge de 65 ans pouvaient s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 83,8 ans et les femmes jusqu'à l'âge de 86,7 ans. (Source : Statistique Canada)
- La population du Canada âgée de 65 ans et plus passera de 15,3 % de la population nationale en 2013 à 23,2 % d'ici 2023. (Source : Conseil de la fédération)
- En 2014, les cotisations des Canadiens à des régimes enregistrés d'épargne-retraite s'élevaient à 38,6 milliards de dollars, ce qui correspond à une hausse de 3,2 % par rapport à 2013, et 23 % des déclarants d'impôt avaient versé des cotisations. La médiane des cotisations était de 3 000 \$. (Source : Statistique Canada)
- En 2015, 23,7 % de la population active canadienne étaient couverts par un régime de pensions : 8,5 % par un régime de pensions à prestations déterminées (PD) du secteur privé et 18,8 % par un régime à PD du secteur public. Le reste participait à un régime de cotisation ou n'avait pas de caisse de retraite. (C.D. Howe)

trois fabricants d'automobiles s'« opposent avec véhémence » à ces régimes depuis la grande récession de 2008. Pour sauver des emplois aux É.-U., le syndicat United Auto Workers avait accepté des salaires plus bas et un régime à cotisations déterminées pour les nouveaux employés. Au Canada, Unifor a résisté et les vieux régimes sont restés en place.

Ensuite, en 2012, Unifor a accepté un régime de pensions « hybride » combinant les prestations déterminées aux cotisations déterminées pour les nouveaux employés. GM Canada avait tout particulièrement détesté l'idée. Son ancien régime ne compte que 3 000 membres actifs, mais près de 20 000 retraités et un déficit considérable. C'est pourquoi GM n'a jamais inscrit un seul nouvel employé à ce régime hybride. Elle a plutôt ajouté 700 employés « supplémentaires » qui n'ont aucune prestation de pension.

Les quatre piliers de la retraite au Canada

- La Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu. Financés par les recettes du gouvernement fédéral.
- Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec. Financés par les primes versées par les employeurs, les employés et les travailleurs autonomes.
- Épargne-retraite volontaire donnant droit à une aide fiscale, dont les pensions privées (régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées), les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI).
- Immobilier, placements imposables, entreprises privées, héritages, bijoux. Accumulés en dehors du système de retraite officiel.

Lors des dernières négociations, Unifor tenait beaucoup à retenir des emplois en nombre décroissant pour ses membres. Le syndicat a donc accepté de laisser tomber le régime hybride en échange de la promesse que GM investirait 559 millions de dollars dans ses usines de l'Ontario. Ces employés supplémentaires deviendront enfin des travailleurs à temps plein et participeront à un régime à cotisations déterminées. Le régime à PD ne survit que pour les employés plus âgés.

Lorsqu'une entreprise passe à des régimes à cotisations déterminées ou à des REER collectifs, les employeurs et les employés continuent à cotiser à parts égales, par exemple 4 % chacun du salaire annuel. Mais il revient aux employés de déterminer comment l'argent sera placé et comment il sera versé après la retraite. Il n'y a aucune garantie d'un certain montant mensuel en fonction des cotisations, de l'âge et du salaire de l'employé.

Les régimes à cotisations déterminées (CD) comportent deux grands problèmes. Le premier est qu'ils passent le fardeau des décisions sur les placements à l'employé. Bon nombre d'employés avec des régimes à CD pensent toujours que leurs patrons se chargent de leurs placements, ce qui n'est pas le cas. « La gestion de ces régimes exige que le travailleur gère les placements et c'est là que le bât blesse », précise Robert Brown, l'un des plus éminents actuaires du Canada. Les services d'un conseiller en placements peuvent être dispendieux et les employeurs répugnent à donner des conseils, craignant des poursuites si les placements ne produisent pas les rendements espérés.

Un récent sondage des participants à des régimes à CD et à des REER collectifs mené au nom de la publication *Benefits Canada* a révélé que 54 % des répondants aimeraient qu'une autre personne prenne leurs décisions en matière de placements. Selon le sondage, les participants ont également dit s'attendre à ce que leurs placements obtiennent le taux annuel stupéfiant de 17,3 % en moyenne jusqu'au moment de leur retraite. « C'est

là un niveau de confiance qui semble complètement utopique dans l'univers des rendements espérés », a confié Christopher Goldie, de Franklin Templeton Investments, à *Benefits Canada*.

L'autre grand problème des régimes à CD est la nécessité de gérer les retraits de vos épargnes, lorsque vous avez pris votre retraite. « Le véritable risque est que vous allez mourir à un âge avancé », souligne M. Carrick. « En fait, je craindrais bien plus de manquer d'argent que de mourir jeune. » M. Brown ajoute qu'un titulaire de pension à CD doit « faire un pari » sur sa longévité, enchaînant que « La seule certitude sera que le pari est perdu. »

Même si les régimes à pensions déterminées sont en déclin au sein de la population générale, les économistes et les actuaires disent qu'on ne peut ignorer les sommes colossales que les Canadiens ont épargnées à l'extérieur du système de pensions conventionnel, particulièrement dans leurs maisons. Fred Vettese, actuaire en chef du cabinet-conseil en ressources humaines et en prestations Morneau Shepell, dit que le soi-disant « quatrième pilier » est authentique, particulièrement pour les actifs immobiliers. Il cite l'exemple de son cousin de 63 ans qui n'avait gagné qu'un salaire moyen lorsqu'il travaillait et n'a pas de régime de pension de son employeur. « Il a hérité une maison de ses parents. Sa moitié vaut 700 000 \$ et sa propre maison vaut un million. Et il possède un terrain. » Au bout du compte, selon M. Vettese, son cousin aura été mieux loti que bien des gens disposant d'un régime de pensions conventionnel.

Les arguments sur le « quatrième pilier » ne convainquent pas M. Carrick. « L'accroissement de l'avoir net ne paie pas les comptes et ne produit pas de revenu supplémentaire. Cela ne vous aide pas à cotiser à votre REER. » Il estime qu'il est dangereux de considérer le logement comme représentant une source de revenu de retraite. Premièrement, l'immobilier est un placement non liquide : On ne peut vendre une maison facilement, particulièrement si le marché immobilier

ralentit juste au moment où vous avez besoin de vendre. La vente s'accompagne de « coûts frictionnels », dont des dépenses de déménagement et des commissions immobilières.

Et, à moins de déménager d'une ville dispendieuse comme Toronto à une petite ville distante, M. Carrick soutient que les profits tirés de la vente de la maison familiale serviront à acheter une copropriété, assortie de frais mensuels élevés, ou à déménager dans un établissement de soins à long terme en cas de maladie.

Le gouvernement libéral se préoccupe clairement de la viabilité de la retraite à long terme. L'une des premières mesures adoptées par l'administration de Justin Trudeau a consisté à annuler la décision du gouvernement Harper d'augmenter graduellement l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse de 65 ans à 67 ans. Et, après des années de débats sur la possible expansion du Régime des pensions du Canada (RPC), le ministre des Finances Bill Morneau et ses homologues provinciaux ont conclu une entente, au milieu de l'année 2016, sur une modeste augmentation graduelle du RPC.

Acceptée par toutes les provinces sauf le Québec, cette expansion fera passer graduellement le montant maximal de prestations du RPC de son niveau actuel de 13 110 \$ par an à 20 000 \$ par an. Cette expansion sera financée par l'augmentation graduelle des cotisations, à compter de 2019. Mais il faudra attendre 40 ans pour que l'expansion porte pleinement fruit. « Aucun travailleur faisant partie de la population active d'aujourd'hui ne bénéficiera complètement de l'expansion du RPC », observe M. Brown. « L'expansion est pour la prochaine génération, pour la protéger de la pauvreté. »

Alors que l'expansion du RPC recevait un accueil favorable des syndicats et de l'opposition du lobby des petites entreprises (qui soutient que cela fera perdre des emplois), une autre mesure du gouvernement libéral a éveillé les craintes des syndicats et des partisans des régimes à PD qui

PRESSE CANADIENNE/Danny Dyck



Le ministre fédéral des Finances Bill Morneau, flanqué de ses homologues provinciaux et territoriaux, prend la parole lors d'une conférence de presse après la conclusion d'une entente sur l'expansion du Régime des pensions du Canada, le lundi 20 juin 2016.

demeurent. À l'automne, le gouvernement a discrètement présenté le projet de loi C-27 qui permettra aux industries sous réglementation fédérale, comme les chemins de fer, les fournisseurs de télécommunications et les sociétés d'État, d'introduire des régimes de pensions à « prestations cibles ». En vertu de la nouvelle législation, qui n'est pas encore adoptée, les prestations déterminées ne seront plus garanties par le promoteur d'un régime.

Le président de l'Association nationale des retraités fédéraux, Jean-Guy Soulière, dit que le projet de loi C-27 a surgi sans avertissement. « Avant l'élection, nous avons obtenu de chacun des trois partis la promesse qu'ils ne toucheraient pas aux prestations actuelles. »

Les régimes à prestations cibles (PC) diffèrent des régimes à prestations déterminées en vertu d'un aspect important : si les rendements d'un régime à PC sont insuffisants, les prestations peuvent être réduites. Selon M. Roberts du CTC, la véritable crainte au sujet de la

propagation des régimes à prestations cibles est que les employeurs pourront désormais non seulement convertir les régimes des nouveaux employés, mais aussi modifier les régimes de retraite à prestations déterminées existants en fonction de cette nouvelle formule.

Même si le gouvernement Trudeau n'a donné aucune indication qu'il planifierait d'étendre le modèle à prestations cibles à l'ensemble de la fonction publique, de la GRC et des Forces armées – domaines dans lesquels les 180 000 membres de Retraités fédéraux travaillaient – M. Soulière dit que l'Association nationale des retraités fédéraux doit demeurer sur ses gardes. C'est pourquoi l'Association a grossi les rangs de la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite, un regroupement de 17 syndicats et organismes de retraités et d'ainés comptant six millions de membres qui a été formé pour protéger le système actuel de prestations déterminées.

M. Soulière compare le projet de loi C-27 à un cancer : « En le dépistant tôt, on peut

prévenir sa propagation. » Retraités fédéraux redoute par-dessus tout une répétition de l'expérience du Nouveau-Brunswick, où les fonctionnaires et retraités provinciaux ont vu leurs régimes transformés en pensions à prestations cibles sans consultation adéquate. M. Soulière se dit catégorique sur le besoin de protéger les pensions dues aux personnes qui ont grossi les rangs de la fonction publique lorsqu'un régime à PD faisait partie des conditions de travail. « Ne touchez pas aux droits et prestations acquis des employés et des travailleurs retraités. »

Même si l'ensemble de la fonction publique ne sera pas touché par cette législation, l'arrivée des régimes à prestations cibles sera certainement la bienvenue pour la direction de Postes Canada, car les modifications aux pensions étaient l'une des principales exigences des négociations de l'été dernier. Accusant un déficit de solvabilité de 8,1 milliards de dollars, Postes Canada voulait exclure les nouveaux employés du régime à PD existant et les faire participer seulement

à un régime à CD. Le syndicat a regimbé et, devant la menace d'un très long conflit de travail, les deux camps avaient accepté de conclure une entente à court terme de deux ans, sans modifier les pensions.

M. Roberts soutient que l'adoption d'un régime à prestations cibles et l'élimination des obligations relatives aux vieilles pensions seront une aubaine bien plus intéressante, pour Postes Canada et d'autres employeurs, que la simple exclusion des nouveaux employés au vieux régime. Et il craint que si les sociétés d'État abandonnent leurs régimes à PD, la fonction publique puisse se trouver ensuite dans la ligne de tir. « De fait, on est en train de poignarder les régimes à PD en plein cœur. Cela touchera le secteur public dans les provinces et ailleurs aussi », explique M. Roberts.

M. Vettese, actuaire en chef de Morneau Shepell, dit comprendre pourquoi les syndicats craignent pour l'avenir des régimes à PD. Il fait toutefois valoir que les employés du secteur public ne paient pas

le plein prix de la sécurité que ces régimes leur procurent, et tout particulièrement le plus important de tout, le régime de la fonction publique du gouvernement fédéral. Mais si ces employés doivent ultérieurement accepter un régime dont la part de partage de risques est plus élevée, voire d'un régime à prestations cibles, dit-il, ils seront tout de même mieux lotis que leurs homologues du secteur privé.

Cependant, peu importe l'issue des luttes politiques sur les pensions, il existe un consensus sur un point : Le visage de la retraite changera au cours des 20 ou 30 prochaines années. En raison de la longévité accrue, les Canadiens devront travailler plus longtemps, selon M. Brown. « Les gens ont pris leur retraite à l'âge de 61 ou de 62 ans. Si nous pouvions maintenir tout le monde dans la population active jusqu'à l'âge de 65 ans, la différence sera énorme. » Et les travailleurs actifs devront s'efforcer d'épargner plus. « Ils devront trouver le moyen d'amasser plus d'argent. » ■



Arbor Memorial Inc.

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*

Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui

 **Alliances**
par Arbor Memorial

 Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

QUAND LA RETRAITE TOURNE MAL

Que faire lorsque vos plans de retraite dérapent

KIM COVERT



L'idée que des fonctionnaires soient à court d'argent à la retraite pourrait faire éclater d'un rire dédaigneux les Canadiens élevés avec des anecdotes sur les pensions dorées de la fonction publique. Ils commenceraient ensuite à se ronger les ongles d'inquiétude sur leur propre santé financière future.

Pour paraphraser un proverbe yiddish, les hommes font des projets et Dieu rit. Et, peu importe à quel point votre plan financier paraît bien sur papier, il n'est pas à l'abri des aléas du destin, ou d'une simple malchance.

Des problèmes financiers inattendus, comme des frais de soins de santé soudains, des membres de la famille dans le besoin, des frais de déménagement, des poursuites judiciaires, des récupérations de pension, la perte d'une pension dans le règlement d'un divorce et

le décès subit d'un soutien de famille, peuvent creuser de profonds gouffres financiers pour les personnes qui pensaient peut-être avoir compris la retraite.

Les coups durs n'ont même pas à être catastrophiques pour prendre une grande part du budget. Vivre plus longtemps que vous aviez prévu ou prendre votre retraite prématurément, que cela soit pour des raisons de santé ou parce que vous avez été mis à pied, peut être un précurseur de difficultés financières en cours de route, déclare Wanda Morris, v.-p. de la défense des droits et chef des opérations de l'Association canadienne des individus retraités (CARP).

« Il arrive souvent que le mois s'étire trop pour le peu d'argent dont on dispose », affirme M^{me} Morris. « Aussi, de nombreuses personnes découvrent que leurs fonds sont investis à long terme et ne sont pas accessibles pour répondre à des besoins à court terme. Ces deux groupes de personnes seront à court d'argent. »

De plus, de nombreux plans financiers ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie. « Par exemple, les tarifs d'électricité (en Ontario) ont doublé au cours des dix dernières années. Ce n'est pas le cas des pensions de la plupart des aînés », poursuit M^{me} Morris. En fait, on a demandé en novembre à des membres de la CARP s'ils pouvaient se permettre des augmentations des tarifs d'électricité et 38 % des répondants à revenu fixe ont indiqué qu'ils ne pourraient pas.

De faibles taux d'intérêt persistants (les certificats de placement garanti de 1 %, cela vous dit quelque chose?) ont produit des taux de rendement très faibles sur les investissements, ajoute M^{me} Morris. « Les personnes qui dépendent des rendements de leur portefeuille d'investissements les trouvent très diminués ou finissent par assumer un risque important, ce qui peut les laisser au bout du compte avec peu d'investissements. »

Parmi les facteurs qui peuvent faire chavirer même un plan de retraite des plus soigneusement bâtis se trouvent les dépenses excessives, les réparations et l'entretien de la maison et les dépendances, que cela soit aux drogues, au tabac, à l'alcool ou au jeu, observe Julia Chapman de Chapman Wealth, une conseillère financière d'Ottawa.

Lorsque des flammes lèchent vos vêtements, le conseil d'usage est d'arrêter, de se jeter par terre et de rouler. Que faisons-nous donc lorsque notre budget de retraite disparaît devant nous?

Premièrement, « Débarrassez-vous de vos cartes de crédit », conseille M^{me} Chapman. Deuxièmement, ne soyez pas trop fier pour demander des conseils à un professionnel. Il existe des personnes qui, comme elle, savent ce qu'il faut faire dans ces cas. Elles sont formées pour le faire et prêtes à vous aider. (Le Financial Planning Standards Council [fpsc.ca] peut vous aider à trouver un conseiller digne de confiance dans votre région.)

Troisièmement, faites un budget. Déterminez l'argent dont vous disposez et l'argent dont vous aurez besoin. S'il y a un écart, commencez à chercher des façons de le combler.

« Un des choix les plus populaires est de continuer à travailler ou de retourner au travail », souligne M^{me} Morris, ajoutant que les participants plus âgés ont leur place dans l'économie du partage. Le service de location immobilière en ligne Airbnb est populaire, et aux É.-U., Uber cible particulièrement les conducteurs plus âgés.

« Une autre option consiste à profiter de la valeur nette accumulée dans une résidence,

soit en contractant un prêt hypothécaire inversé ou en déménageant », explique-t-elle.

Les prêts hypothécaires inversés vous permettent de transformer la valeur nette de votre résidence en argent liquide. Tous ne peuvent pas s'en prévaloir, car ces prêts sont assujettis à des restrictions d'âge et à des limites par rapport au montant offert. De plus, ces prêts sont visés par des taux d'intérêt plus élevés que la plupart des prêts hypothécaires, même si la publicité précise que vous n'avez pas à rembourser avant la vente de votre résidence.

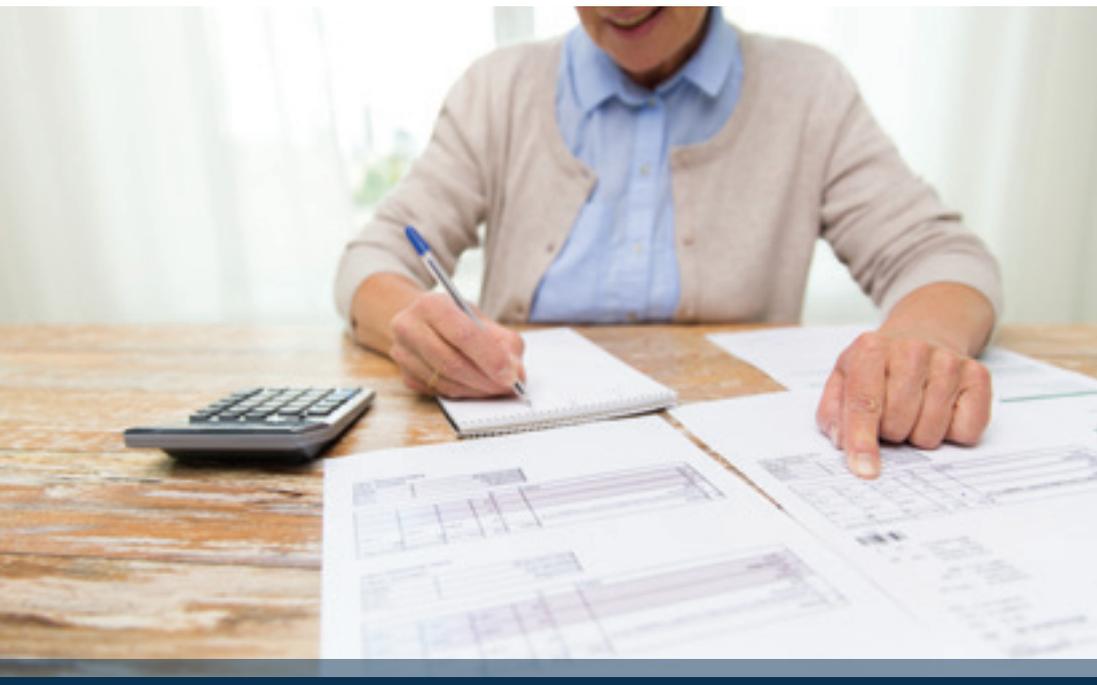
Vous pouvez peut-être aussi bénéficier d'une marge de crédit hypothécaire ou d'un prêt hypothécaire ordinaire. Toutefois, ces trois options comportent chacune leurs propres risques : tout revenu gagné est imposable et pourrait entraîner des récupérations de pension.

Selon la différence entre les revenus et les dépenses de chaque mois, les changements nécessaires aux habitudes de dépense peuvent être petits et graduels, par exemple emprunter des livres à la bibliothèque et faire votre café à la maison, ou grands et draconiens, comme refinancer votre hypothèque et vendre votre voiture ou l'échanger contre une moins dispendieuse, d'après le National Endowment for Financial Education à Denver.

Le National Edowment offre d'autres conseils pour réduire les dépenses que quiconque a déjà eu à vivre avec un budget serré connaît.

Par exemple, surveiller attentivement l'utilisation de l'électricité, en débranchant les appareils qui continuent d'utiliser de l'énergie même lorsqu'ils sont fermés. Magasiner de meilleurs taux d'assurance. Annuler ou réduire les abonnements à des journaux et à des magazines. Trouver un forfait de services sans fil plus abordable.

Vous pouvez faire baisser la facture d'épicerie en magasinant consciencieusement et en remplaçant certains aliments; en mangeant moins de viande et plus de légumineuses, par exemple. Si vous avez un ordinateur récent, il pourrait être valable d'annuler votre télévision par câble ou par satellite et de la regarder en ligne; beaucoup d'émissions sont offertes



gratuitement ou peuvent être regardées avec des services de diffusion en continu à faible coût, comme Netflix.

Trouvez un colocataire, si vous le pouvez. De plus, bien que cela puisse vous sembler pénible au départ, tout enfant vivant toujours à la maison et travaillant devrait probablement commencer à verser un loyer.

Il n'y a pas de véritable consensus en ce qui concerne le montant dont les gens auront besoin à la retraite. Certains disent 70 % ou plus du revenu d'emploi, alors que d'autres indiquent que 50 % de celui-ci devrait être suffisant. On ne s'entend pas pour déterminer si les Canadiens épargnent suffisamment pour la retraite. Le Fraser Institute insiste sur le fait que le Canada ne connaît pas une crise des pensions, alors que le C.D. Howe Institute affirme que nous devons réduire nos attentes relatives à la santé financière à la retraite et épargner davantage. De nombreux Canadiens, accablés par les dépenses quotidiennes et le coût élevé de l'immobilier, affirment ne pas pouvoir *se permettre* d'épargner davantage.

Entre-temps, un rapport publié par l'Institut Broadbent cette année indique que « le taux

de pauvreté chez les aînés a augmenté de 3,9 % en 1995 à 11,1 %, ou un sur neuf, en 2013. Les taux de pauvreté des personnes âgées vivant seules, particulièrement des femmes (à près de 30 %), sont très élevés, et on doit y remédier. »

Les économistes conservateurs semblent tous croire que les gouvernements n'ont pas à en faire plus pour préparer les Canadiens pour la retraite, alors que les progressistes sont d'avis que les gouvernements en font beaucoup trop peu en ce moment.

Il n'en demeure pas moins que dans quatre ans, un Canadien sur cinq sera retraité, et que beaucoup d'entre eux ne seront pas prêts sur le plan financier.

James Leech, chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, a récemment publié un livre intitulé *The Third Rail: Confronting our Pension Failures*. Il y décrit trois dangers imminents : les Canadiens n'épargnent pas assez, ils vivent plus longtemps et leurs investissements obtiennent de plus faibles rendements.

Bien que personne ne puisse planifier en fonction d'une crise financière imprévue, les gens peuvent prendre des mesures pour s'assurer que ces crises, sans parler des augmentations du coût de la vie quotidienne, ont moins d'incidence.

Premièrement, dit M^{me} Chapman, « budgetez, budgetez, budgetez. »

Mettez de l'argent de côté pour les urgences. Les personnes qui travaillent toujours, dit-elle, devraient prendre l'habitude d'épargner 10 % de ce qu'elles gagnent chaque mois. Si vous le pouvez, continuez à épargner pendant votre retraite.

Enfin, ajoute-t-elle, « les personnes qui ont un conseiller financier ont plus d'argent ». Cette affirmation est appuyée par Cirano, un organisme de recherche de Montréal, qui a signalé dans un rapport de 2012 que les ménages qui avaient reçu des conseils financiers pendant 15 ans ou plus avaient 2,73 fois plus d'actifs que ceux n'ayant pas eu de conseils professionnels. Comme toute autre chose, en ce qui concerne la retraite, le savoir est le pouvoir. ■

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

- Auteur inconnu

Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Pour en savoir plus, communiquez avec votre section locale ou avec notre agente de l'engagement des bénévoles au Bureau national, Gail Curran, au **613-745-2559, poste 235**, ou à gcurran@retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Bénévole Volunteer

POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux CA des sections
- Postes au Conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



SimplyConnect

POURQUOI SIMPLYCONNECT?

- ✓ Le **prix est réduit** pour les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux
- ✓ Forfaits à partir de **16,20 \$/mois**
- ✓ Téléphones cellulaires à partir de **0 \$**
- ✓ Couverture réseau **LTE nationale** fiable
- ✓ Service à la clientèle **canadien** amical

Êtes-vous à la recherche d'un meilleur service de téléphonie sans-fil?

SimplyConnect est un fournisseur canadien de téléphonie cellulaire engagé à vous fournir des solutions **simples** et **abordables** pour vos besoins sans-fil. En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez obtenir l'un de nos forfaits sans-fil à un **tarif réduit**.



15 % sur nos forfaits de données chaque mois
DE RABAIS

OU

10 % sur nos forfaits voix et textos chaque mois
DE RABAIS

PRIME!

DOUBLEZ VOS MINUTES, TEXTOS ET DONNÉES*

PLUS 1 Go de données en prime*



Demandez-nous comment vous pouvez recevoir un **crédit de service** sur vos frais mensuels lorsque vous **parrainez un ami!**

Visitez notre site Web ou appelez-nous pour en savoir plus à propos de nos téléphones et forfaits!

1-844-483-2294
sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux/

Certaines conditions s'appliquent, appelez pour plus de détails. Le rabais ne peut pas être combiné avec les forfaits de tablette et de téléphonie résidentielle sans-fil. *L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 2017 ou dans la limite des stocks. L'offre peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes, textos et données s'applique seulement aux frais mensuels des forfaits individuels de 18 \$/mois à 60 \$/mois et sur tous les forfaits Couples et Familles avec un contrat de service de 2 ans. La prime d'un Go de données est uniquement valable avec les forfaits individuels standard de 40 \$/mois à 60 \$/mois, et sur le Forfait Famille avec données. La prime d'un Go de données est incluse dans les forfaits ci-dessus et n'est pas admissible à la prime du double des minutes, textos et données.



Association nationale des retraités fédéraux

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ



ÊTRE MALADE

COÛTE DE PLUS EN PLUS CHER

Quand l'argent doit déjouer la mortalité,
les plans de retraite peuvent avorter

SHARON KIRKEY

Harry Kingston n'a toujours fonctionné qu'à une vitesse : « à plein régime ».

Ancien militaire, il a vécu selon le credo « le pouvoir de l'esprit ». Toutefois, lorsque ses mains et pieds sont devenus bleuâtres et ont commencé à enfler, lorsqu'il est devenu si essoufflé qu'il avait parfois l'impression d'escalader une montagne en aspirant à l'aide d'une paille, sa femme Teri et lui ont commencé à s'inquiéter.

Ils craignaient un cancer. Il s'agissait d'une affection presque pire : une maladie habituellement mortelle dont le nom compte 32 lettres.

Harry a reçu un diagnostic d'hypertension artérielle pulmonaire, ou HTAP, une maladie évolutive rare qui survient lorsque les artères qui vont du cœur aux poumons s'épaississent et se rétrécissent, comprimant la circulation sanguine. Le cœur doit battre plus fort pour compenser. Sans traitement, l'HTAP entraîne le décès en deux à quatre ans, en moyenne.

Le diagnostic de Harry, aujourd'hui âgé de 68 ans, remonte à cinq ans. Le médicament qui permet à son cœur de ne pas lâcher complètement coûte environ 5 000 \$ par mois. L'Opsumit a été approuvé par Santé Canada, mais il n'est pas assuré par le gouvernement en Ontario, ni couvert par les prestations de retraite de sa femme Teri en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique.

Teri a quitté son emploi il y a deux ans pour prendre soin de Harry. Et ce dernier, qui est conseiller national principal pour la sécurité sous contrat avec le ministère de la Défense nationale, ne peut pas se permettre d'arrêter de travailler, car il est à court d'options.

« J'aimerais pouvoir quitter mon emploi demain en raison du stress qu'il engendre », affirme Harry de son lit à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, où il a passé trois semaines durant le temps des Fêtes pendant que de fortes doses d'un puissant diurétique étaient pompées dans son corps pour évacuer le fluide excessif, particulièrement autour de son cœur. Il a perdu 11 kg.

Harry Kingston dans sa maison d'Ottawa. « Selon vous, quel serait le pire choc? Apprendre que vous souffrez d'une maladie mortelle ou que le médicament utilisé pour la traiter n'est pas couvert? »



Photo : Matthew Usherwood

La plupart des gens s'attendent à souffrir d'une maladie grave à la retraite, mais espèrent et croient que notre célèbre système de soins de santé « universel » nous épaulera.

« J'aimerais pouvoir me détendre et prendre ma retraite. Je comprends toutefois mes responsabilités à l'égard de ma famille, de ma femme. Je ne sais pas ce qui en est pour vous, mais je ne peux pas retirer 5 000 \$ par mois de ma pension. Si je veux rester en vie, je dois payer. Il n'y a pas d'alternative, je ne peux arrêter de prendre de l'Opsumit. »

Bien que la maladie de Harry soit rare, sa situation ne l'est pas. En plus du choc émotionnel et physique, une crise médicale majeure peut porter un coup financier

dévastateur aux retraités ou aux personnes approchant de la retraite.

Selon l'indice de mieux-être des Canadiens de la Sun Life, 59 % des premiers et derniers boumeurs (ceux âgés de 48 à 66 ans) sondés ont indiqué qu'un problème de santé grave a réduit ou a complètement épuisé leurs économies personnelles.

Lorsque les personnes actives imaginent la retraite, plusieurs envisagent une vie consacrée à voyager et à se divertir, à se



Louise Bergeron, agente de la défense des intérêts et des politiques en matière de santé de Retraités fédéraux.



Pamela Bowes, Wellspring Cancer Support Network.

déplacer en véhicule récréatif et à s'envoler vers le Sud. Nous vivons plus longtemps que jamais, mais pas dans un monde fantastique. La plupart des gens s'attendent à souffrir d'une maladie grave à la retraite, mais espèrent et croient que notre célèbre système de soins de santé « universel » nous épaulera.

C'est seulement lorsqu'ils vivent une crise en matière de santé qu'ils découvrent que la réalité peut être très différente. Des sondages suggèrent qu'un nombre étonnant de Canadiens, dont des retraités, fait beaucoup trop confiance en la capacité du système de payer leurs coûts médicaux « du berceau au tombeau », et la plupart ne sont pas préparés pour de futurs frais de soins de santé.

« Je reçois beaucoup d'appels. Les gens sont complètement surpris. Ils croient que tout sera payé par le gouvernement, puis ils découvrent que ce n'est pas le cas, » mentionne Louise Bergeron, agente de la

défense des intérêts et des politiques en matière de santé de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Même le Régime de soins de santé de la fonction publique du gouvernement fédéral, considéré comme l'un des plus généreux du genre, ne couvre pas tout. Il couvre les médicaments sur ordonnance, les soins de la vue, la physiothérapie, les soins infirmiers et d'autres services, habituellement à 80 % des dépenses admissibles. Cependant, les aînés participant au régime doivent d'abord accéder à l'assurance médicaments offerte par leurs régimes de soins de santé privés ou provinciaux. Et la portée de la couverture de médicaments offerte en vertu des régimes provinciaux et territoriaux varie grandement.

Par exemple, le Programme de médicaments de l'Ontario couvre la majeure partie du coût de plus de 4 300 médicaments sur ordonnance pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Il ne paie toutefois pas pour les médicaments qui ne sont pas indiqués sur le Formulaire des médicaments de l'Ontario, comme l'Opsumit. Il n'optera pas non plus pour des médicaments qui ne sont pas approuvés en vertu du Programme d'accès exceptionnel de l'Ontario, qui offre une couverture au cas par cas pour des médicaments absents du Formulaire.

Enfin, certains des médicaments figurant sur le Formulaire sont pour une « utilisation limitée », ce qui signifie qu'ils ne sont couverts que lors des situations médicales spéciales.

Les traitements de maladies rares comme l'hypertension pulmonaire ne sont pas le seul facteur pouvant grever le budget familial d'un retraité. Selon l'Association canadienne du diabète, les Canadiens souffrant de diabète dépensent plus de 3 % de leur revenu, soit plus de 1 500 \$ par année, en coûts médicaux liés à leur maladie.

En fait, les Canadiens consacrent une portion grandissante de leur revenu à des dépenses en santé non couvertes par les régimes publics. Selon Statistique Canada, entre 1998 et 2009, le pourcentage de ménages dépensant plus de 10 % de leur revenu net d'impôt sur des médicaments sur ordonnance, des soins dentaires et de la vue, ainsi que d'autres services, a augmenté de 56 %.

Entre-temps, la population vieillissante du Canada devrait faire augmenter les cas de cancer de 40 % d'ici 2030. Aujourd'hui, plus de la moitié des nouveaux médicaments anticancéreux sont pris à la maison : cette chimiothérapie orale a changé la donne, évitant aux patients l'épreuve de la chimiothérapie par intraveineuse dans un hôpital ou un centre anticancéreux. Cependant, bien que les quatre provinces de l'ouest du Canada financent complètement les médicaments anticancéreux à apporter à la maison, le financement varie en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. De plus, même si des services complémentaires comme le Programme Trillium – qui exige un processus de demande exhaustif – couvrent les coûts des patients âgés de plus de 65 ans ainsi que de ceux sur l'aide sociale, de nombreuses personnes sont saignées à blanc.

Selon la coalition CanCertitude, une coalition de 36 groupes de patients, d'organismes caritatifs liés au cancer et de groupes de soignants, même avec une assurance privée, 75 % des régimes ont une quote-part de 20 % du coût du traitement, ce qui peut représenter des dizaines de milliers de dollars. D'autres ont une limite annuelle ou à vie qui peut être atteinte rapidement.

« Certaines personnes ne ressentent pas du tout les effets des coûts des médicaments », déclare Pamela Bowes, directrice des programmes Money Matters et en milieu de travail du Wellspring Cancer Support Network à Toronto. « Alors que d'autres personnes doivent prendre un médicament qui leur coûte 4 000 \$ par mois. Il peut s'agir d'un nouveau médicament ou d'une substance qu'on prescrit en vertu de certains critères cliniques, et la personne ne respecte pas les critères précis pour être couverte. Le médecin dit toutefois : "Je crois que c'est vraiment le meilleur traitement pour vous; donc, si vous êtes prêt à payer, essayons-le." Qu'allez-vous dire? »

Un diagnostic de cancer met la plupart des gens sur la touche pendant six mois. Certains ne sont jamais capables de retourner au travail. M^{me} Bowes aide les gens à s'orienter dans le dédale des programmes de remplacement et de prestations de revenu



Sara Zollo, Financière Sun Life.

dans le cadre des services que Wellspring offre gratuitement aux personnes atteintes de cancer et leurs familles.

Il existe des programmes pour les personnes âgées de moins de 65 ans qui peuvent faire une demande d'invalidité en raison d'un cancer. « Toutefois, lorsque vous avez plus de 65 ans, vous êtes une personne âgée, et tous ces programmes d'invalidité prennent fin et, fondamentalement, vous obtenez ce que vous pouvez obtenir », explique M^{me} Bowes. Cela comprend le Régime des pensions du Canada, qui calcule les versements sur les cotisations des gens au cours des années et non sur leur état de santé. « Donc, que vous soyez alité ou escaladiez des montagnes, vous obtenez ce que vous pouvez obtenir », enchaîne M^{me} Bowes.

Pour les personnes âgées de moins de 65 ans, « nous pensons à toutes les options qui existent, et il n'y en a pas beaucoup », confie-t-elle.

« Lorsque je dis à des gens que le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées leur versera 1 100 \$, ils m'interrompent et me demandent : "Par semaine?" Et, je leur réponds : "Non, par mois." Ils sont alors pris au dépourvu. On peut pratiquement ressentir la panique que les gens commencent à éprouver. »

M^{me} Bowes a rencontré de nombreuses personnes approchant de la retraite qui

continuent à travailler après avoir reçu un diagnostic de cancer, malgré des traitements pénibles, car elles ne peuvent tout simplement pas se permettre que leur pension soit pénalisée. « Elles essaient donc de travailler autant qu'elles le peuvent pendant les trois années suivantes. »

Le Régime de soins de santé de la fonction publique couvre l'essentiel, comme les médicaments sur ordonnance. Les participants peuvent également avoir accès à des professionnels des soins de santé, comme des ergothérapeutes et des chiropraticiens, ou à des appareils ambulatoires, comme des déambulateurs, des fauteuils roulants ou des triporteurs. Un médecin doit toutefois prescrire tous les services et produits admissibles et, même dans ce cas, une ordonnance ne signifie pas automatiquement un remboursement, prévient M^{me} Bergeron.

L'aide à domicile n'est pas couverte par le régime de soins de santé fédéral. Il en va de même pour les maisons de santé de longue durée. En C.-B. seulement, le coût d'un foyer privé peut se situer de 11 650 \$ à 37 100 \$ par année, selon un rapport de 2014 de l'Institut Info-Patrimoine BMO, des coûts qui peuvent avoir une incidence fatale sur l'épargne-retraite d'un couple.

« Si un des partenaires du couple doit subitement aller dans un foyer, et qu'il faut désormais de 4 000 \$ à 7 000 \$ de plus par mois (en frais de subsistance), d'où provient ce montant supplémentaire? », demande Sara Zollo, conseillère financière pour la Financière Sun Life. Le revenu de retraite de ces couples pourrait alors diminuer deux fois plus rapidement, dit-elle, « au lieu d'avoir des dépenses mensuelles de 4 000 \$, vous devez maintenant déboursier 8 000 \$ par mois, car l'un de vous est dans un établissement. »

« Dix ans plus tard, le partenaire malade décède. Dans quelle situation financière cela laisse-t-il la personne qui survit? Cette personne est-elle maintenant dépendante de ses proches? »

Les produits d'une assurance vie aideraient à reconstituer l'épargne-retraite, mais « les gens écartent l'assurance vie du revers

de la main », ajoute M^{me} Zollo. « Ils se disent : "Je n'ai pas besoin d'assurance vie, je n'ai pas de dettes et mes enfants hériteront de la maison." » Paradoxalement, 82 % des Canadiens s'attendent à ce qu'un important problème de santé ait une incidence sur leurs finances personnelles, selon un sondage de 2013 de la Sun Life. Cependant, seuls 13 % d'entre eux ont mis de l'argent de côté expressément pour les coûts des soins de santé.

« Il existe un écart colossal entre le fait que les gens reconnaissent la situation ou commencent à le faire et qu'ils fassent quoi que ce soit en matière de planification », affirme M^{me} Zollo.

En plus d'une assurance vie, M^{me} Zollo recommande une assurance de soins de longue durée pour les personnes âgées de plus de 50 ans. Plutôt qu'une indemnisation pour une maladie chronique, elle offre une protection financière sous la forme d'une prestation hebdomadaire ou mensuelle si quelqu'un devient incapable d'effectuer des activités de la vie quotidienne sans aide; par exemple, se laver, s'alimenter ou s'habiller. Cette assurance peut couvrir des séjours dans un foyer ou payer pour des soins infirmiers ou à domicile pour que les gens restent dans leurs maisons.

Les primes peuvent aller de 50 \$ à quelques centaines de dollars par mois, en fonction de l'âge et du montant de la couverture, mentionne M^{me} Zollo.

Elle recommande aux jeunes bébés boumeurs une assurance maladie grave et invalidité qui verse une prestation forfaitaire non imposable si la personne se fait un jour diagnostiquer une maladie couverte par la police. Les primes sont remboursées si la personne ne fait pas de réclamation avant 65 ans.

M^{me} Zollo souligne que les gens peuvent également continuer d'être couverts à la retraite, même s'ils ne protègent plus un revenu de base, « ou ils peuvent demander qu'on leur redonne leurs primes, et ils ont ainsi des liquidités pour leur portefeuille de retraite. »

Dans un cas comme dans l'autre, M^{me} Zollo recommande que les gens consultent un professionnel. « Ne présumez pas que vous êtes assurable ou non assurable. Parlez à quelqu'un qui comprend le marché des assurances. »

Les médicaments sur ordonnance constituent la plus grande partie des dépenses en santé que doivent déboursier les aînés, et de nombreuses personnes font pression pour que les gouvernements en fassent davantage pour assurer un accès équitable aux médicaments pour celles qui, comme Harry Kingston, en ont besoin.

« Selon vous, quel serait le pire choc? Apprendre que vous souffrez d'une maladie mortelle ou que le médicament utilisé pour la traiter n'est pas couvert? », lance-t-il.

Pour Harry, c'est un enjeu moral. Il blâme une bureaucratie excessive dans le domaine de la santé prenant des décisions de vie ou de mort à la place des médecins. « Si nous avons des soins de santé universels, nous devrions en bénéficier, un point c'est tout », déclare Harry, membre du conseil d'administration de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, laquelle effectue du lobbying auprès de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique pour qu'elles financent complètement l'Opsumit.

« Les assurances maladie offertes par le gouvernement et la couverture proposée par les assureurs privés sont toutes excellentes, à moins de souffrir d'une maladie rare. »

La maladie dont il est atteint est particulièrement atroce et impitoyable. Avec l'hypertension pulmonaire, le ventricule droit surmené devient graduellement plus faible et perd sa capacité de pomper suffisamment de sang vers les poumons. « Dans mon cas, je décéderai probablement d'une insuffisance du côté droit du cœur », explique Harry. « Comme il ne peut pas obtenir la quantité appropriée d'oxygène, le cœur ne fera que pomper. Il finira par lâcher. »

Lui et sa femme se sont mariés il y a dix ans, lorsqu'ils étaient dans la cinquantaine. Ils se sont rencontrés en 2003, concourant

l'un contre l'autre dans un concours de Toastmaster. Harry, confie Teri, « est l'homme de mes rêves. »

Ils habitent dans l'ouest d'Ottawa, en face d'un club nautique et d'un parc riverain. Lorsqu'ils se sont mariés, ils marchaient chaque soir autour du parc. « À un moment donné, Harry marchait une certaine distance et s'assoit sur le banc en lançant: "Observons les canards à partir d'ici" », se souvient Teri.

« Par la suite, il trouvait des excuses pour ne pas aller marcher, et je n'avais pas remarqué que nous avions cessé de le faire. »

« J'ai souvent dit que lorsqu'on épouse quelqu'un à 50 ans, on ne s'attend pas à 40 ou à 50 ans de mariage. Mais nous ne nous attendions pas à ce qu'il soit aussi court. »

Leurs plans de retraite et de voyage sont suspendus pour l'instant. « Je retournerai au travail la semaine prochaine, et nous continuerons », déclare Harry.

« Il faut tenter de réussir à profiter du temps qu'il vous reste, de la façon dont vous le pouvez. Et ce, sans vous laisser ligoter complètement par les difficultés financières supplémentaires. » ■

.....

Pour Harry, c'est un enjeu moral. Il blâme une bureaucratie excessive dans le domaine de la santé prenant des décisions de vie ou de mort à la place des médecins. « Si nous avons des soins de santé universels, nous devrions en bénéficier, un point c'est tout ».

.....





EN 2017, C'EST LA FÊTE TOUTE L'ANNÉE!

C'est notre 150^e anniversaire et
jamais nous n'avons mieux paru

HATTIE KLOTZ

Feux d'artifice célébrant la nuit du Nouvel An et le 150^e anniversaire de la Confédération,
sur la Colline du Parlement à Ottawa, le 31 décembre 2016. PRESSE CANADIENNE/Fred Chartrand

L'année du 150^e anniversaire du Canada a pris naissance dans une tempête de neige, comme il se doit. Le 31 décembre 2016, malgré les vents violents et la neige abondante, des milliers de personnes se sont péniblement rendues à la Colline du Parlement pour assister à des feux d'artifice envoyant dans l'air glacé d'énormes explosions scintillantes s'éteignant dans la rivière à demi-gelée.

L'événement marquait le début lumineux d'une année très spéciale, celle du cent cinquantième du Canada. Et même si la fête du Canada sera l'occasion de plus grandes fêtes communautaires (et d'innombrables feux d'artifice éblouissants), ceux du début de l'année ne sont guère que les chandelles sur le gâteau. Les Canadiens feront la fête toute l'année lors de milliers d'événements communautaires, allant des pique-niques aux soupers à la bonne franquette, en passant par des projets de recherche, des rodéos, des expositions et des parcours extraordinaires. Et si vous cherchez des occasions de marquer cet anniversaire, Sage a tout ce qu'il vous faut.

Commençons par les arts. Les amateurs de théâtre se réjouiront de savoir qu'ils pourront assister à des pièces de dramaturges canadiens du 30 juin au 8 juillet au festival Mainstage 2017 à Vernon, en C.-B. Produit par Theatre B.C., le festival présentera des prestations de dix troupes théâtrales différentes de la province. Chacune sera jugée et critiquée lors des cafés-échanges suivant les spectacles. Billets à partir de 30 \$. (www.Theatrebc.org)

Passons maintenant au cinéma. La Journée du cinéma canadien a lieu le 19 avril. Pendant une journée, les plus belles œuvres cinématographiques canadiennes seront en vedette. Les films canadiens seront diffusés à la télévision, en ligne et dans plus de 800 emplacements au pays, dont des cinémas, des bibliothèques, des parcs publics, des places publiques et même des ciné-parcs de fortune.

À Ottawa, les organisateurs prévoient une projection en plein air de *Maurice Richard*, un film sur ce légendaire joueur de hockey. Il sera projeté sur le mur d'un hangar du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, en présence de certains joueurs de hockey de l'âge d'or des Canadiens de Montréal à titre d'invités d'honneur. « Ce sera un événement typiquement canadien », indique Jack Blum, chef de la direction de Reel Canada, un organisme à but non lucratif qui célèbre le cinéma canadien. « Un film sur le hockey, avec des joueurs de hockey sur place, dans un ciné-parc. » Les organisateurs promettent qu'il s'agira du plus grand festival de films au monde. (canadianfilmday.ca/fr)

Peut-être préférez-vous vous retrousser les manches et réaliser vos propres œuvres d'art? Grâce au projet ART EXPRIMÉ, vous pouvez mettre la main à la pâte. Cette fête de créativité itinérante organisée par le Musée des beaux-arts de Winnipeg fait appel à trois conteneurs de 20 pieds transformés en ateliers d'art mobiles qui voyageront au pays par train, camion et cargo de juin à la fin août.

ART EXPRIMÉ fera escale dans 15 villes et parcourra 13 563 kilomètres d'Inuvik à Vancouver, en passant St. John's et divers

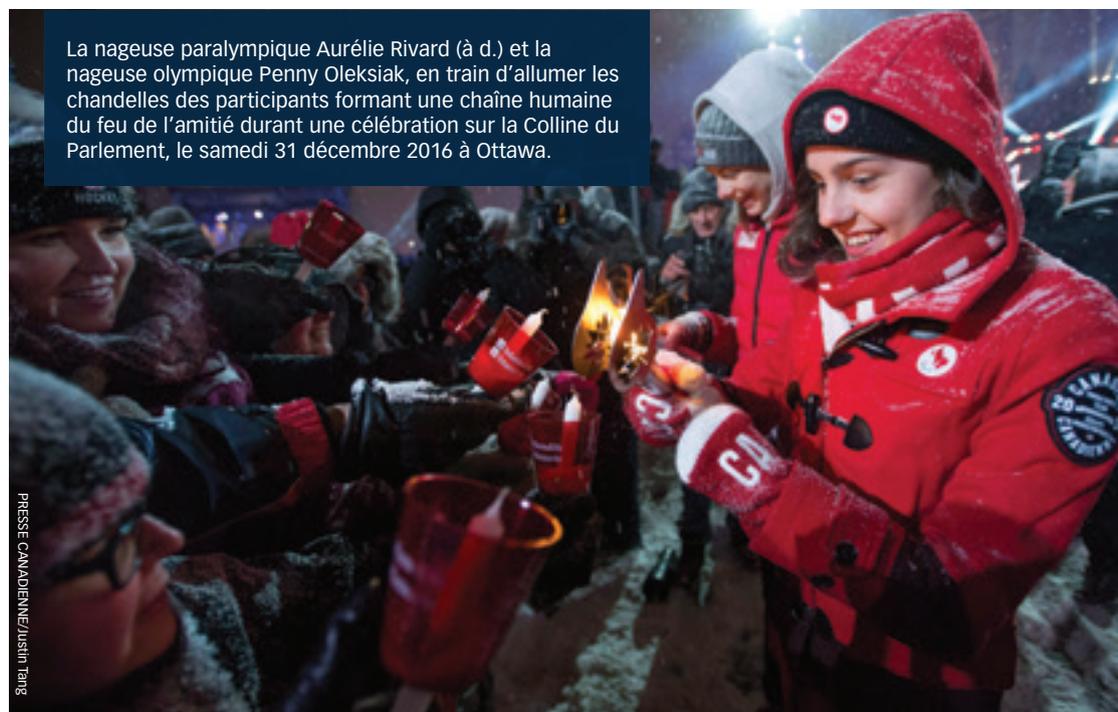
autres endroits. Chaque atelier sera animé par un artiste professionnel et un vidéographe, qui vous aideront à réaliser votre propre œuvre d'art et une vidéo sur votre vision du Canada. (canada150.wag.ca/fr)

En partenariat avec la Canadian Opera Company de Toronto, le Centre national des Arts d'Ottawa fait un retour dans l'histoire en remontant *Louis Riel*, une production typiquement canadienne composée par Harry Somers sur la Rébellion de la rivière Rouge et le métis mystique qui devint le fondateur du Manitoba. Présenté du 15 au 17 juin et mettant en vedette le baryton Russell Braun, cet opéra avait d'abord été commandé pour le centenaire du Canada, en 1967. (nac-cna.ca/fr/calendar/list/2017/06)

Le 27 août, mille personnes chanceuses célébreront le riche patrimoine culinaire du Canada lors d'une expérience culinaire sans précédent au grand air en plein centre d'Ottawa, du nom de Tablee du Canada. Pendant le magnifique spectacle son et lumière estival Lumières du Nord présenté devant la façade du Parlement, les convives seront assemblés autour d'une table longue de 305 mètres (1 000 pieds) pour déguster un repas quatre services de spécialités du terroir préparé par de grands chefs de partout au pays. Il s'agit d'un événement à but non lucratif. Les fonds perçus seront donnés à des programmes de sécurité alimentaire locaux et nationaux. Les billets seront en vente vers le milieu de l'hiver. Si vous n'arrivez pas à vous procurer un siège, ne désespérez pas. Les chefs invités

Les Canadiens feront la fête toute l'année lors de milliers d'événements communautaires, allant des pique-niques aux soupers à la bonne franquette, en passant par des projets de recherche, des rodéos, des expositions et des parcours extraordinaires.

La nageuse paralympique Aurélie Rivard (à d.) et la nageuse olympique Penny Oleksiak, en train d'allumer les chandelles des participants formant une chaîne humaine du feu de l'amitié durant une célébration sur la Colline du Parlement, le samedi 31 décembre 2016 à Ottawa.



PRESSE CANADIENNE/JUSTIN TANG

prépareront des repas gastronomiques festifs dans divers restaurants d'Ottawa du 25 au 28 août. Ils donneront aussi des ateliers de préparation culinaire. Pour en savoir plus : www.ottawa2017.ca/?lang=fr.

Il y a 150 ans, la plupart des Canadiens vivaient loin de tout ce qui pouvait être qualifié de ville. Comme notre population est désormais principalement urbaine, il est facile d'oublier que la plus grande partie de notre pays recèle des paysages véritablement sauvages d'une beauté incomparable.

Parcs Canada vous invite à découvrir nos espaces naturels en offrant des cartes d'entrée gratuites donnant accès à tous les parcs en 2017 et planifie des activités spéciales durant toute l'année. Commandez votre Carte d'entrée Découverte en ligne, obtenez-en une à l'entrée d'un parc ou procurez-vous en une à l'un des magasins Mountain Equipment Co-op partout au pays. Ensuite, carte en main, inscrivez-vous à un programme d'initiation au camping ou planifiez votre visite avec l'un des 40 événements qui célébreront les cultures autochtones du Canada. (www.pc.gc.ca)

Rien n'évoque plus le Canada qu'un canoteur descendant une rivière tumultueuse en solo. Si vous vous trouvez dans les Prairies cet été, vous aurez la chance de remonter dans le temps jusqu'à la belle époque des coureurs des bois, lors de deux excursions de canot uniques célébrant la coopération entre les Premières Nations et les premiers commerçants de fourrures canadiens.

La course North Canoe Brigade, qui a lieu du 24 au 28 juin, va du poste de garde Saskatchewan Crossing au lieu historique national Rocky Mountain House, dans le Parc national Banff. La course Rupertsland Express Canadian Heritage Canoe part du lieu historique national Rocky Mountain House le 30 juin et prend fin le 22 juillet à Le Pas, au Manitoba. Pour en savoir plus, communiquez avec la Confluence Heritage Society of Canada (voyageursrendezvous.ca).

Vous préféreriez peut-être prendre la route à bord d'une monture... à deux roues. Le Tour du Canada part de Vancouver le 21 juin et se termine à St. John's le 1^{er} septembre. Il s'agit d'un événement annuel non compétitif, mais le cent cinquantième en fait une excursion de découverte du pays d'un cachet unique.

Il vise à attirer des cyclistes de tous les niveaux. L'hébergement varie. À certains endroits, les cyclistes passent la nuit dans des auberges de jeunesse ou des résidences universitaires mais, la plupart du temps, ils dorment dans leurs propres tentes à la belle étoile. Chaque jour, les participants ne se munissent que du nécessaire pour la journée, comme des vêtements imperméables, leur dîner, un appareil photo ou une caméra, ainsi qu'une trousse d'outils. Les articles personnels et collectifs lourds et encombrants sont transportés d'un lieu à l'autre. Les organisateurs insistent sur la nature coopérative de l'événement : on demande aux cyclistes de mettre leurs compétences en commun et de s'entraider pour les défis du quotidien des longs circuits de cyclotourisme. (www.tourducanada.com)

Les océans règnent sur l'histoire du Canada, en temps de guerre comme en temps de paix et, en 2017, nous célébrons notre riche tradition maritime avec une course de grands



Élèves de 4^e année de l'école élémentaire Sister MacNamara à Winnipeg, participant au lancement d'ART EXPRESS' D'ART EXPRIMÉ, en compagnie de l'artiste Nereo II, de la directrice générale régionale de Patrimoine canadien Brigitte Gibson, ainsi que du directeur et chef de la direction du Musée des beaux-arts de Winnipeg.



Le Bluenose II (à d.), et le voilier français Belem, amarrés dans le vieux port de Québec, lors des célébrations du 400^e anniversaire de la ville le mercredi 2 juillet 2008. Lors du Rendez-Vous 2017, le Bluenose reviendra à Québec.



Équipe de canoteurs s'entraînant pour une course, sur la rivière Saskatchewan Nord près de Nordegg (Alberta) en 1966.

voiliers encore jamais vue. Plus de 40 grands voiliers de partout dans le monde se rendront au Canada pour participer à Rendez-Vous 2017, avec leurs équipages principalement formés de jeunes. Ces vaisseaux prévoient faire escale à 35 ports en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, donnant ainsi à des milliers de personnes l'occasion d'admirer leur beauté majestueuse. Québec sera le point de ralliement culminant au Canada. La flotte, qui comptera plus de 3 000 membres d'équipage, sera amarrée dans le port de Québec pour une grande fête du 18 au 23 juillet. (www.rdv2017.com/fr/)

Pour continuer sur le thème historique, 2017 coïncide aussi avec deux moments décisifs de l'histoire canadienne : le 100^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, qui a eu lieu lors de la Première Guerre mondiale, et le 75^e anniversaire du raid sur Dieppe durant la Deuxième Guerre mondiale.

Le 9 avril, le gouvernement du Canada soulignera l'anniversaire de Vimy en

tenant des cérémonies devant le Mémorial national du Canada à Vimy en France, le Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, et dans diverses grandes villes du pays. La Royal Regiment of Canada Association prévoit un voyage commémoratif à Dieppe et à d'autres lieux de bataille pour le mois d'août (pour plus de détails au sujet de cet événement, consultez ce document (en anglais seulement) : www.rregtc-assoc.org/wp-content/uploads/2016/04/Return-to-Dieppe-75TH-Anniversary.pdf). Pour en savoir plus sur les événements qui auront lieu durant l'année, visitez le site Web d'Anciens Combattants : www.veterans.gc.ca/fra/calendrier.

Bien entendu, cette liste est très superficielle. De nombreuses autres activités intéressantes auront lieu durant l'année. Vous trouverez une liste plus exhaustive de projets et d'événements à canada.pch.gc.ca/fra/1468262573081.

Joyeux 150^e, Canada! ■

MARKETWIRE PHOTO/Parcs Canada



Parc national Jasper.

QUI EST QUI À L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

613-745-2559 (Numéro sans frais : 1-855-304-4700)

Bureau du directeur général

Simon Coakeley

Directeur général

scoakeley@retraitesfederaux.ca

Lionel Raymond

Adjoint de direction

lraymond@retraitesfederaux.ca

Finances et administration

Debbie Bernhardt

Directrice des finances

et de l'administration

dbernhardt@retraitesfederaux.ca

Paula Gilmore

Agente financière

pgilmore@retraitesfederaux.ca

Stephen Grant

Spécialiste en technologie de l'informations, Entreprises

sgrant@retraitesfederaux.ca

Melanie Hudson

Agente plan. d'événements

et gestion des installations

mhudson@retraitesfederaux.ca

Marketing et communications

Andrew McGillivray

Directeur des communications et du marketing

amcgillivray@retraitesfederaux.ca

Angela Johnston

Coordinatrice des communications

ajohnston@retraitesfederaux.ca

Greg Lister

Coordonnateur du Web et des médias sociaux

glister@retraitesfederaux.ca

Karen Ruttan

Gestionnaire des projets

de communications

kruttan@retraitesfederaux.ca

Défense des intérêts

Sayward Montague

Directrice de la défense des intérêts

smontague@retraitesfederaux.ca

Patrick Imbeau

Agent des politiques et de la défense des intérêts – pensions

pimbeau@retraitesfederaux.ca

Louise Bergeron

Agente des politiques et de la

défense des intérêts – santé

lbergeron@retraitesfederaux.ca

Helen Cheng

Adjointe de recherche

hcheng@retraitesfederaux.ca

Ressources humaines et bénévoles

Donna Hansen

Gestionnaire des ressources

humaines et des bénévoles

dhansen@retraitesfederaux.ca

Gail Curran

Agente de l'engagement

des bénévoles

gcurran@retraitesfederaux.ca

Joane Miron

Agente d'élaboration de formation

jmiron@federalretirees.ca

Ysabel Anderson

Adjointe administrative, ressources

humaines et bénévoles

yanderson@retraitesfederaux.ca

Gouvernance

Deborah Krause

Gestionnaire de la gouvernance

dkrause@retraitesfederaux.ca

Dorianne Proulx

Adjointe de la gouvernance

dproulx@retraitesfederaux.ca

Adhésions

Peter Atkinson

Directeur des adhésions

patkinson@retraitesfederaux.ca

Kevin Armstrong

Agent, adhésions et gestion

de la base de données

karmstrong@retraitesfederaux.ca

Cynthia Ouellet

Superviseure des services à la clientèle

couellet@retraitesfederaux.ca

Patrick Bennard

Analyste des données propres

aux adhésions

pbennard@retraitesfederaux.ca

Alex Charette

Associé, service à la clientèle et

soutien TI Poste partagé avec la

gestion de la base de données

acharette@retraitesfederaux.ca

Melanie Forget

Associée, service à la clientèle

mforget@retraitesfederaux.ca

Valerie Campbell

Associée, service à la clientèle

vcampbell@retraitesfederaux.ca

Joy Denofrio

Services à la clientèle associé

jdenofrio@federalretirees.ca

LE PROGRAMME FAMILIAL

vous aide à aider vos proches

L'un des avantages les moins connus d'une adhésion à l'Association nationale des retraités fédéraux est aussi l'un de ceux qui offrent la plus grande valeur financière.

Même si nous bénéficions généralement de soins médicaux de haute qualité au Canada, nos démarches de défense des intérêts sur l'Accord sur la santé reconnaissent les difficultés que vivent beaucoup de nos membres lorsqu'ils prennent soin d'un proche malade ou vieillissant, ou ont eux-mêmes besoin de soins.

Prendre soin d'une personne en mauvaise santé peut parfois être accablant. S'orienter dans le système de soins de santé peut s'avérer d'une complexité déroutante. Notre Programme familial peut vous aider.

Originellement conçu pour permettre à nos membres d'acheter un abonnement pour que leurs proches puissent bénéficier de certains

des avantages de leur adhésion, le Programme familial leur offre aussi une inscription gratuite d'un an à YouRNurse, un programme de service téléphonique sans frais, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui donne accès à des professionnels médicaux pouvant les aider à s'y retrouver dans leur système de soins de santé provincial.

Le Programme familial permet à nos membres de partager nos programmes de rabais avec leurs proches, et ce, à tous les stades de la vie. Cela peut se traduire par l'assurance MEDOC^{MD} pour un parent ou un petit-enfant qui voyage à l'étranger. Cela pourrait réduire les coûts de résidence semi-autonome chez Chartwell ou les dépenses d'un déménagement effectué par le Groupe Relocation Services ou, encore, permettre de faire un voyage inoubliable avec les agences Collette ou Nexus Travel.

Votre abonnement au Programme familial comprend une inscription gratuite d'un an au service YouRNurse, grâce au partenariat entre Retraités fédéraux et First Health Care.

Comptant des spécialistes compétents dans toutes les provinces, First Health Care fournit des soins de santé à des sociétés et des soins à domicile privés depuis 1996. Aujourd'hui, sa clientèle compte plus d'un million de Canadiens.

Son équipe de spécialistes comprend des infirmières autorisées, des infirmières auxiliaires autorisées, des travailleurs de soutien personnel et des travailleurs de soutien en réadaptation partout au pays.

Lorsque vous achetez un abonnement au Programme familial, votre inscription d'un an à YouRNurse est comprise sans frais.

L'abonnement au Programme familial ne coûte que 30 \$ par membre de famille. Renseignez-vous davantage en ligne (www.retraitesfederaux.ca/programmefamilial), ou appelez le Bureau national au 1-855-304-4700, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, heure de l'Est. ■



Aidez votre famille à épargner et à se protéger avec le nouveau Programme familial



Exclusivement offert aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux

Lorsque vous achetez un abonnement au Programme familial*, les membres de votre famille profitent de plusieurs des rabais dont vous bénéficiez de la part de nos partenaires privilégiés sur l'assurance voyage, les hôtels, les vacances, la location de voiture et bien plus encore.

*Un abonnement par membre de famille



Les membres** obtiennent une inscription gratuite à YouRNurse à l'achat d'un abonnement : YouRNurse est un service téléphonique gratuit de type guichet unique, qui donne accès à de l'aide spécialisée sur les problèmes de santé et d'aidants naturels, lorsque vous en avez besoin. Pour en savoir plus, visitez www.yournurse.ca **Limite d'une inscription par membre

Demandez de l'abonnement au Programme familial dès aujourd'hui !

Visitez : www.programmefamilial.ca

Ou appelez-nous au : 1-855-304-4700

UN VÉRITABLE HOMME À TOUT FAIRE

L'ex-ingénieur Hugh Walker a un nouveau projet : améliorer la qualité de vie dans sa ville

BEATRICE BRITNEFF



Hugh Walker reçoit sa Médaille du souverain pour le bénévolat du gouverneur général, remise par la maire de Kaslo, Suzan Hewat.

Hugh Walker a passé sa vie à faire des réparations et à trouver des solutions. Durant son adolescence, il a réparé des radios défectueuses dans une petite boutique de la côte est de l'Écosse. Lorsqu'il était ingénieur à Toronto, il a touché à tout, des pièces d'avion aux missiles, en passant par l'équipement de bureau.

Mais la retraite lui a donné la possibilité de mettre en pratique ses compétences de résolution de problèmes sous un tout autre angle, à savoir repérer les personnes démunies à Kaslo, sa communauté en Colombie-Britannique, et à trouver des moyens de les aider.

Âgé de 93 ans, énergique et d'esprit vif, Hugh pourrait être qualifié d'« *über* bénévole ». Malgré ses problèmes de santé (un problème de valve mitrale au cœur le forçant souvent à faire de l'oxygénothérapie), il ne restera pas – et ne peut pas rester – oisif.

« (Les médecins) m'ont dit de me contenter de retourner à la maison et de m'allonger. Je leur ai répondu "désolé, je ne resterai pas au lit" », confie-t-il.

Ayant déjà travaillé pour de très grandes sociétés comme General Electric et Avro Canada, Hugh a conclu l'année 2016 en beauté, en recevant deux distinctions pour son bénévolat. Depuis 1988, année où il a pris sa retraite et s'est installé à Kaslo, une petite ville historique bordant un lac dans les montagnes de l'intérieur de la C.-B., il a consacré d'innombrables heures à des projets communautaires et divers actes de générosité.

Nommé « citoyen de l'année », il a également reçu la Médaille du souverain pour le bénévolat du gouverneur général, qui lui a été décernée plus tard en novembre 2016. Chaque ville compte au moins quelques personnes comme Hugh, et on dirait qu'il travaille comme dix autres à lui seul.

Les visites constituent un élément important de la routine hebdomadaire de Hugh. Il se présente souvent à la résidence de soins de longue durée pour les aînés de Kaslo. En fait, il s'est battu pour qu'on la construise, en tant que membre de la société d'habitation de la ville.

Tous les dimanches après-midi, il assiste à la messe de 13 h 30 donnée à la résidence et consacre une journée complète par semaine à passer du temps avec les résidents, à bavarder et à jouer à des jeux de société, « pour s'amuser ». Il aime tenir compagnie aux gens et il est disposé à le faire pour quiconque en ressent le besoin, jeune ou vieux.

« Si j'apprends qu'une personne âgée est immobilisée pour une raison ou une autre et qu'elle est incapable de sortir, je l'appelle ou je lui rends visite. Je trouve toujours quelque chose à faire, pour me rendre utile », dit-il.

Comme il est l'une des deux seules personnes de son complexe de 10 appartements pour vie indépendante à toujours pouvoir conduire, il arrive souvent qu'un voisin lui rende visite pour lui demander de le conduire au bureau de poste. Pour certaines personnes, obtenir de l'aide pour les courses les plus élémentaires comme faire l'épicerie fait toute la différence, souligne-t-il.

Hugh participe aussi activement à de nombreux organismes locaux. Membre de longue date de la Légion royale canadienne (durant la Deuxième Guerre mondiale, il a fait de la détection de radar pour le gouvernement britannique), il fait aussi partie de la loge maçonnique de Kaslo.

Il est également membre du club des aînés de la ville, qu'il a présidé à plusieurs reprises. Il assiste aux dîners pour personnes âgées du premier mardi de tous les mois et aux cafés-rencontres des vendredis matins,

au restaurant Treehouse situé dans un édifice de 122 ans au centre de Kaslo.

Suzan Hewat, maire de Kaslo qui connaît Hugh depuis plus de dix ans, le décrit comme « un gentleman très amical et très chaleureux ». Elle mentionne qu'il effectue certaines de ses plus importantes activités de bénévolat dans la plus grande discrétion, par exemple en donnant de l'argent à des individus ou à des familles dans le besoin, ou en rendant visite à des veufs et à des veuves depuis peu de temps. Il a lui-même perdu plusieurs êtres chers, dont son épouse il y a 12 ans et son frère durant la guerre.

M^{me} Hewat a été « très heureuse » de présenter la Médaille du souverain pour le bénévolat à Hugh au nom du gouverneur général, lors de la cérémonie du jour du Souvenir qui a eu lieu à la Légion.

« Notre communauté est certainement privilégiée de compter des personnes comme lui. »

Recevoir la médaille a représenté « un grand moment » pour Hugh.

« Elle est superbe », souligne-t-il. Tout le monde dit que je l'ai méritée, que j'ai travaillé pour

l'avoir. J'imagine que c'est le cas. Mais je ne le vois pas comme cela. »

La générosité est une valeur que Hugh a apprise de son père écossais, qui a déjà été vendeur de pommes de terre. « (Il était) toujours en train de donner des pommes de terre à tout le monde » gratuitement, se rappelle-t-il.

« Si vous êtes bien nanti, essayez de partager ce que vous avez avec les personnes qui ont moins de chance. J'ai eu beaucoup de chance. »

Après avoir émigré au Canada en 1951, Hugh a connu une carrière plutôt passionnante. Chez Avro Canada, il a travaillé sur le légendaire Arrow, un jet intercepteur toujours considéré comme au nombre des triomphes technologiques du début de la guerre froide. Hugh faisait partie du groupe de plus de 14 000 personnes mises à pied lorsque le premier ministre John Diefenbaker annula soudainement le projet en 1959 (et fut embauché à nouveau par Avro peu après, pour un projet différent).

« C'était un avion exceptionnel », se rappelle-t-il. « Et cela a brisé le cœur de je ne sais combien de gens, parce que tous éprouvaient un grand enthousiasme pour ce projet. L'annulation a vraiment été un désastre. »

Hugh n'est pas du genre à se vautrer dans la nostalgie, par contre. Il évoque ses activités bénévoles à Kaslo avec la même passion dont il fait preuve pour parler de sa carrière. Il sait qu'il ne sera pas capable d'en faire autant pour toujours. C'est pourquoi il considère chaque jour comme une « prime » et prévoit poursuivre ses actes charitables en 2017.

Hugh sait que la retraite peut constituer une dure transition pour bien des gens. Il rappelle que les actes charitables peuvent être tout aussi salutaires pour le bénévole que pour les personnes qui en bénéficient.

« Ouvrez l'œil et trouvez une personne à qui vos services peuvent être utiles. Pas à temps plein, bien entendu, mais... aidez donc une dame à faire son jardin, par exemple. Ou tondez son gazon.

Il se trouvera toujours quelqu'un que vous pouvez aider. » ■

Si vous êtes membre de l'Association et souhaitez nous faire part de l'histoire de votre vie, veuillez communiquer avec votrehistoire@retraitesfederaux.ca. Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles.

Âgé de 93 ans, énergique et d'esprit vif, Hugh pourrait être qualifié d'« über bénévole ». Malgré ses problèmes de santé (un problème de valve mitrale au cœur le forçant souvent à faire de l'oxygénothérapie), il ne restera pas – et ne peut pas rester – oisif.

Bénévoles ouvrant les portes du hangar qui abrite une réplique pleine grandeur du jet Arrow d'Avro, au musée aérospatial de Toronto, à Toronto, le jeudi 28 septembre 2006.



PHOTO: PC/Adrian Wylfi

Gare aux requins de L'OCÉAN NUMÉRIQUE

Comment vous protéger contre le vol d'identité

Les technologies de l'information continuent d'avancer à pas de géant, et présentent de toutes nouvelles façons de travailler, de magasiner et de nous divertir. Mais ces nouvelles possibilités s'accompagnent de nouveaux risques. Et le vol d'identité est en train de devenir un crime qui gagne de plus en plus de popularité au Canada.

Personne ne souhaite que cela lui arrive. Ou à un être proche. Pour les victimes, le vol d'identité peut être non seulement onéreux, stressant et déconcertant, mais un retour à la normale peut aussi exiger beaucoup de temps.

Toutefois, vous pouvez vous protéger. Vous trouverez ci-dessous sept conseils qui vous aideront à vous mettre à l'abri, vous et votre famille, des voleurs d'identité en ligne.

Conseil n° 1 : Ne donnez jamais de renseignements personnels au téléphone, à moins d'être la personne qui appelle.

Ne divulguez pas plus de renseignements qu'il n'est nécessaire. Vous ne savez jamais où ils pourraient aboutir.

Conseil n° 2 : Résistez aux demandes par courriel ou par téléphone qui sont déguisées sous forme de promotions ou de sondages.

Les escroqueries tentent souvent de vous leurrer en offrant des prix instantanés, tout en vous demandant des renseignements personnels vous permettant soi-disant de les réclamer. Ne soyez pas dupe.

Conseil n° 3 : Retirez rapidement le courrier de votre boîte à lettres après livraison.

Si vous leur en donnez la chance, les voleurs d'identité peuvent glaner des renseignements utiles à partir de votre courrier.

Conseil n° 4 : Évitez de garder vos numéros de comptes bancaires, vos numéros d'identification personnelle (NIP), votre numéro d'assurance sociale et vos mots de passe informatique par écrit.

Et ne conservez jamais, *au grand jamais*, ce type de renseignements sur votre personne, dans votre portefeuille ou votre sac à main.

Conseil n° 5 : Signez toutes vos cartes de crédit, dès leur arrivée.

Une carte sans signature équivaut à un chèque en blanc entre de mauvaises mains.

Conseil n° 6 : Annulez les cartes de crédit dont vous ne vous servez plus et conservez une liste de celles que vous utilisez régulièrement.

Si vous ne surveillez pas de très près le solde d'une carte de crédit, vous pourriez ne pas remarquer des opérations inhabituelles ou inexplicables immédiatement.

Conseil n° 7 : Déchiquetez ou détruisez selon une autre méthode les demandes de cartes de crédit préapprouvées, les reçus de carte de crédit, les comptes et les renseignements qui leur sont associés lorsque vous n'en avez plus besoin.

Ces documents peuvent constituer une mine d'or pour les voleurs d'identité. Détruisez-les avant qu'ils ne s'en emparent.

En suivant ces règles toutes simples, vous aurez la certitude que vous – et votre identité – serez en sécurité.

Si vous détenez une assurance habitation avec Johnson, vous pouvez parler à l'un de nos représentants à la clientèle pour vérifier si le vol d'identité est compris dans votre police. ■

Article présenté par Johnson Inc. Johnson est un fournisseur d'assurance qui se spécialise dans les assurances habitation, automobile et voyages, ainsi que dans les avantages sociaux collectifs. Pour en savoir plus sur Johnson, visitez www.johnson.ca.



COMMENCEZ À PROTÉGER

*l'avenir de votre famille
dès aujourd'hui*



Au cours de votre vie, vous prendrez des mesures pour veiller à ce que la situation financière de vos proches soit protégée après votre décès. À quel moment devriez-vous commencer?

En règle générale, dès que possible. Considérez une assurance-vie Même si vous êtes jeune ou célibataire, vous pourriez devoir souscrire à une assurance d'un montant suffisant pour éponger vos dettes en souffrance.

Si vous êtes marié et avez une famille, vous avez absolument besoin d'une assurance d'un montant suffisant pour payer l'hypothèque, financer les études de vos enfants et permettre à votre conjoint survivant d'assumer les dépenses quotidiennes.

Tant que vous aurez des proches en vie et des avoirs financiers, vous devez rédiger un testament et nommer un exécuteur, et il n'est jamais trop tôt pour le faire. Vous pouvez toujours modifier votre testament plus tard, pour tenir compte de changements dans votre vie, comme de nouveaux enfants et un remariage.

Il est également judicieux de s'y prendre d'avance pour d'autres documents juridiques importants. Songez à mettre sur pied une fiducie, car elle peut aider votre succession à éviter l'homologation.

Un « testament biologique » (parfois appelé mandat d'inaptitude) donne des directives au sujet de vos soins médicaux si vous étiez frappé d'incapacité.

Enfin, il n'est jamais trop tard pour penser aux arrangements funéraires. Envisagez des arrangements funéraires préalables, ce qui signifie qu'ils sont payés d'avance. C'est là une bonne façon d'éviter les futures hausses de coûts associées à un enterrement ou une crémation.

Mieux encore, des arrangements funéraires préalables sont une bonne façon d'éviter à vos proches endeuillés de devoir contracter un prêt ou de puiser dans leurs économies personnelles pour payer vos funérailles dans une précipitation désespérée.

Comme personne ne peut prédire l'avenir, il est important de faire tout ce qui vous est possible, et dès que possible, pour protéger vos proches. Ils méritent ce qu'il y a de mieux. ■

Article fourni par **Arbor Memorial Inc.**

LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS

Projet de renouvellement des pensions militaires

En juillet, l'administration des régimes de pension des membres actifs des FAC a été transférée au Centre des pensions du gouvernement du Canada de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Au début de janvier 2017, l'administration des prestations de pension des membres retraités des FAC, de leurs survivants et/ou enfants a également été confiée au Centre des pensions.

Qu'est-ce que cela exige de votre part? Rien du tout; le ministère de la Défense nationale est responsable du transfert des dossiers de membre du régime de pension et de leur conversion en fichiers électroniques, ce qui devrait permettre de répondre plus facilement et rapidement à des questions sur votre pension à l'avenir.

Vous pourrez toujours utiliser postal, le service de livraison en ligne sécurisé de Postes Canada, pour recevoir des versions électroniques des documents relatifs à votre pension dès qu'ils sont émis (pour savoir comment vous inscrire à postal, consultez le site (www.epost.ca/service/pRegistration.a?lang=fr)).

Le transfert des régimes de pension à SPAC permettra de faire entrer les services de pension des FAC dans le 21^e siècle, à l'aide de la technologie standard dans l'industrie. Vous pouvez vous attendre à un traitement plus rapide et précis des transactions et paiements. Vous aurez accès à un portail Web sécurisé et à des relevés de pension en ligne. De plus, vous traiterez toujours avec des professionnels qui connaissent les régimes de pension et comprennent les défis uniques auxquels les membres actifs et retraités des FAC font face.

L'automatisation des services de pension donnera au personnel de SPAC plus de temps pour aider les participants avec tout problème

qu'ils peuvent avoir. En outre, se débarrasser de tout ce papier est bon pour la planète.

Pour plus de renseignements, consultez la page sur les pensions des FAC du gouvernement du Canada, à www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/fac-caf/accueil-home-fra.html. Vous pouvez également appeler sans frais au 1-800-267-0325 (à l'extérieur du Canada et des É.-U. : 613-946-1093). ■

La Légion, la GRC et vous

Tout le monde connaît l'excellent travail que la Légion royale canadienne réalise au nom des anciens combattants des Forces armées canadiennes et de leurs familles à l'échelle du pays. Cependant, saviez-vous que la Légion travaille également pour les membres de la GRC?

Le Réseau d'entraide de la Légion a des officiers d'entraide dans des filiales et des directions provinciales d'un océan à l'autre. Ces officiers d'entraide font beaucoup de choses, et l'une d'entre elles consiste à aider les membres actuels et anciens de la GRC à demander des prestations d'invalidité en vertu de la *Loi sur les pensions* d'Anciens Combattants Canada (ACC)

et à présenter leurs causes au Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Les officiers d'entraide de la Légion peuvent vous offrir des services de consultation et de représentation gratuits pendant le processus de réclamation, à partir de la demande d'appel au Tribunal des anciens combattants (révision et appel), et ce, même si vous n'êtes pas membre de la Légion.

Ces officiers d'entraide apportent un ensemble spécial de compétences au processus : tous anciens membres des Forces armées, de la GRC ou d'ACC, ils comprennent donc la terminologie et le système de prestations d'invalidité. Un officier d'entraide de la Légion est là pour représenter vos intérêts et vous aider à vous y retrouver dans les dédales de la bureaucratie. En 2014 seulement, plus de 3 100 anciens ont demandé l'aide d'officiers d'entraide de la Légion avec leurs demandes de prestations d'invalidité.

Si vous avez besoin d'aide avec une demande de prestations d'invalidité ou connaissez quelqu'un pour qui c'est le cas, communiquez avec un officier d'entraide, à www.legion.ca/fr/, ou en appelant sans frais la Légion au 1-877-534-4666. Ils sont là pour vous aider. ■



BILAN SANTÉ

LOUISE BERGERON

Vous pourriez avoir manqué des manchettes au début de décembre au sujet d'un rapport du Groupe consultatif de citoyens sur l'assurance-médicaments publique au Canada.

Les membres du groupe – 35 personnes de tous les horizons, choisies au hasard dans chaque province et territoire au sein d'un bassin de 10 000 Canadiens – avaient été chargés par le gouvernement d'étudier le système actuel et fragmenté de l'assurance-médicaments fournie par des régimes privés et publics, ainsi que de formuler des recommandations au gouvernement au sujet d'un programme national d'assurance-médicaments.

Voici ce qu'ils ont dit :

Le groupe consultatif de citoyens sur l'assurance-médicaments publique au Canada recommande que des actions immédiates soient entreprises pour pallier les failles du méli-mélo actuel de la couverture d'assurance-médicaments publique et privée. Ils ont proposé une vision de la couverture d'assurance de médicaments d'ordonnance pour laquelle ils croient que « Tous les Canadiens en seraient fiers ». Leurs recommandations se basent sur des principes essentiels qui, d'après eux, représentent bien leurs valeurs en tant que Canadiens : **l'assurance doit être universelle, centrée sur le patient, responsable envers le public, basée sur des données probantes et durable.**

– Peter MacLeod, président, groupe consultatif de citoyens sur l'assurance-médicaments publique au Canada

Le rapport recommande un nouveau formulaire national assez important pour

couvrir l'éventail complet des besoins individuels en matière de médicaments, y compris les produits pharmaceutiques pour les personnes atteintes de maladies rares.

Comme première recommandation, le groupe propose la mise en place d'une assurance publique pour que les médicaments souvent prescrits fassent partie d'une liste restreinte. Selon le groupe, cela devrait comprendre les médicaments qui traitent l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'asthme. Et cela ne serait que la première étape de la création d'un formulaire plus exhaustif.

Le rapport recommande et appuie le rôle des régimes d'assurance privés, le définissant comme fournissant une couverture supplémentaire pour les médicaments qui ne sont pas couverts par le régime public et continuant d'offrir une assurance maladie complémentaire qui n'est pas fournie par le système public.

Les recommandations du groupe pour financer le programme comprennent des augmentations modestes sur les impôts des particuliers et des sociétés. Il recommande aussi des modèles de copaiements, mais

avec la précision importante que ceux-ci *ne devraient pas* désavantager les personnes à faible revenu.

En quoi ces changements touchent-ils le Régime de soins de santé de la fonction publique? Ils pourraient réduire le coût des médicaments que le régime assure à l'heure actuelle, parce que la plupart des médicaments seraient remboursés en vertu d'un formulaire public.

Pour le moment, il ne s'agit bien entendu que de recommandations. Le gouvernement fédéral pourrait décider d'y donner suite ou non. Nous suivons ce dossier de très près pour nos membres et sommes à l'affût des répercussions que ces changements pourraient avoir sur le Régime de soins de santé de la fonction publique, s'ils étaient adoptés.

Pour plus de renseignements sur le rapport, veuillez visiter ce site Web : www.crppc-gccamp.ca/francais ■

.....
Louise Bergeron est l'agente de la défense des intérêts et des politiques, santé pour l'Association nationale des retraités fédéraux.



INFOPENSIONS

PATRICK IMBEAU

En avril 2015, le gouvernement fédéral a découvert qu'on n'avait jamais revu les dossiers de milliers d'aînés qui auraient été admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG). Ainsi, le SRG de ces derniers n'a jamais été renouvelé. Pour certaines personnes, cette situation a duré aussi longtemps que sept ans.

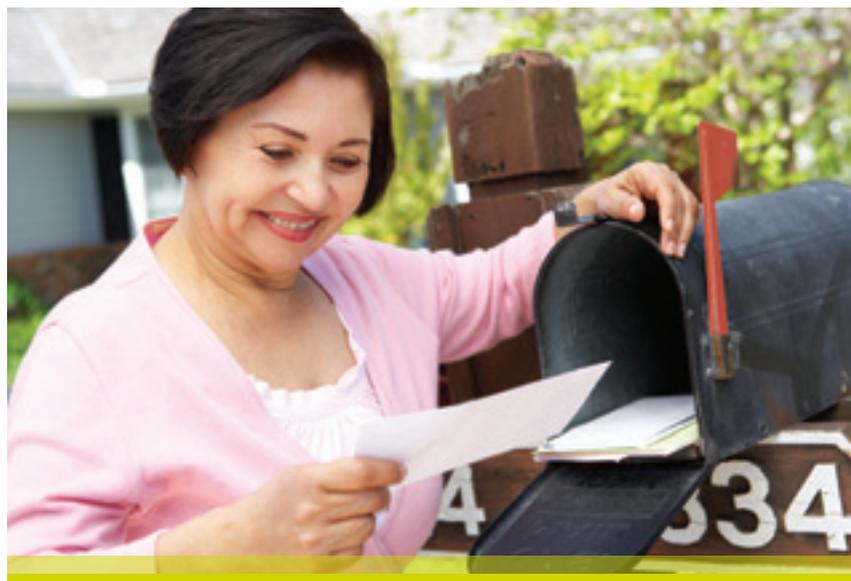
Le Supplément de revenu garanti est une prestation mensuelle non imposable à l'intention des bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse (SV) qui ont de faibles revenus (ne dépassant pas, à l'heure actuelle, 17 544 \$ par an pour les aînés célibataires ou 23 183 \$ pour les couples d'aînés) et qui vivent au Canada. Pour les bénéficiaires, le SRG est un élément essentiel de leur sécurité de retraite, particulièrement à un moment où les niveaux de pauvreté des aînés augmentent au Canada. De 1995 à 2013, le pourcentage d'aînés vivant dans la pauvreté a augmenté, passant de 3,9 % à 11,1 %. (Durant la même période, le pourcentage de femmes âgées célibataires et pauvres a nettement augmenté, passant de 9 à 28 %, et celui des hommes âgés célibataires de 6 à 24 %.)

Après la découverte du problème de renouvellement du SRG, l'Association nationale des retraités fédéraux a écrit une lettre au ministre fédéral de la Famille des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, pour lui faire part de nos inquiétudes et mentionner que cela avait touché certains des Canadiens les plus vulnérables. Nous avons précisé notre attente que les gouvernements fédéral et provinciaux en arriverent rapidement à une solution juste et équitable, et qui ne désavantagerait aucun aîné.

En octobre 2016, près de 90 000 aînés avaient reçu un dédommagement, sous forme de versements de SRG rétroactifs. Selon la CBC, ils ont reçu la somme moyenne de 1 970 \$ chacun, mais plusieurs centaines ont reçu des chèques de plus de 20 000 \$. Et, initiative étonnante, ces versements rétroactifs comprenaient des montants ajustés en fonction du coût de la vie, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Les faits étaient réjouissants pour la plupart : des versements rétroactifs, des systèmes informatiques réparés et un ajustement en fonction du coût de la vie qui établissait un précédent. Mais des problèmes subsistent.

L'une des conséquences infortunées est que plusieurs des aînés touchés n'auront pas reçu de prestations provinciales subordonnées



à un régime d'examen des revenus, comme l'inscription à une assurance-médicaments ou l'admissibilité aux soins à domicile pour citer deux exemples. Il revient donc aux provinces de décider si elles dédommageront ces personnes et, le cas échéant, de quelle manière.

De plus, certaines règles sur la rétroactivité continuent d'avoir des conséquences négatives pour les aînés. Selon Richard Shillington, un consultant en politiques sociales d'Ottawa, des problèmes de versements rétroactifs liés au Régime de pensions du Canada (RPC) demeurent. Si vous avez présenté votre demande au RPC après votre 65^e anniversaire de naissance, vous pouvez choisir de recevoir des versements rétroactifs, mais le gouvernement n'émettra ces versements que pour une période s'échelonnant jusqu'à 12 mois (soit 11 mois, plus le mois durant lequel vous avez présenté votre demande).

Même si la plus grande partie du problème du SRG a été résolu par le gouvernement fédéral, nous continuerons à informer nos membres à mesure qu'il y aura d'autres renseignements. Pour en savoir plus, visitez le site Web de Service Canada à www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/coordonnees/sv.html ou appelez le bureau au numéro sans frais 1-800-277-9914 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord, composez le 1-613-957-1954). Et restez à l'affût, en visitant notre site Web et en lisant les prochains numéros de Sage. ■

Patrick Imbeau est l'agent des politiques et de la défense des intérêts, pensions, à l'Association nationale des retraités fédéraux.

Votre argent est-il géré PAR UN ROBOT?

Vous vous souvenez peut-être de Robby le robot du film *Planète interdite* de 1956. Il parlait 188 langues et accomplissait de petits travaux ménagers. Soixante ans plus tard, nous avons des robots qui prennent la dictée, fabriquent des voitures, nettoient des accidents atomiques et passent l'aspirateur. Certains robots donnent des conseils en matière d'investissements. Un Roomba fait-il fructifier vos économies?

Les robots-conseillers ont fait leur apparition dans l'univers de la planification financière et de la gestion du patrimoine. Pour augmenter leurs profits, les grandes banques du Canada et leurs entreprises de placements ont privilégié les courtiers qui rapportent gros. Elles ont incité les courtiers à faible rendement à « se débarrasser » d'un client si son portefeuille ne générait pas assez de revenus ou à trouver un autre emploi. Les grandes sociétés de placement ne voulaient pas de vous si votre portefeuille était modeste, comme moins de 500 000 \$.

Pas de commissions, peu de frais administratifs, pas assez de revenus! Certaines banques ont vendu leurs succursales de placement « au détail », tout en donnant de l'expansion à leur volet « gestion du patrimoine ».

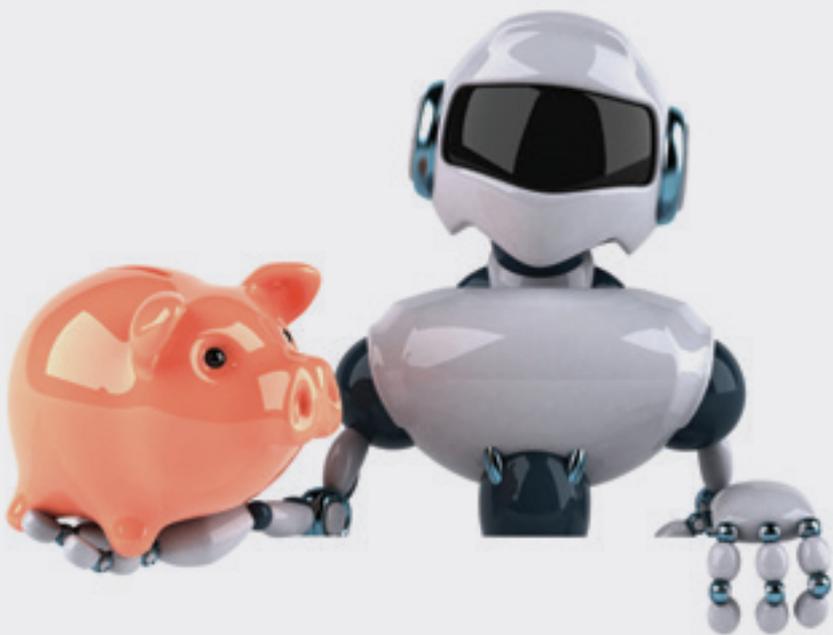
Craignant la réaction dégoûtée de leurs clients après avoir pris connaissance des coûts des frais et commissions divulgués en vertu des exigences de la phase 2 du Modèle de relation client – conseiller (MRCC2), d'autres banques et sociétés de fonds communs de placement ont annoncé des taux de commission plus

faibles et ont offert des fonds de « classe F », dotés d'un coût fixe « transparent », un pourcentage des actifs annuels et une commission séparément « négociée » pour le courtier, la banque ou la maison de courtage.

Le problème, cependant, était que vous deviez acheter cela sans nécessairement pouvoir comparer les coûts. Pour bien des investisseurs, le total des coûts annuels d'un portefeuille de classe « F » peut être plus élevé que le précédent barème de commissions. Une autre stratégie serait de convertir le portefeuille en placements passifs, comme des fonds négociés en bourse, ce qui entraîne des réductions de coût marginales, et fait perdre toute possibilité d'obtenir un rendement supérieur.

Pour se conformer à des exigences réglementaires encore plus strictes (connaissez votre client, connaissez votre produit, offrez des niveaux de risque appropriés), les sociétés utilisent maintenant la technologie et un éventail limité d'investissements, tout en devant attirer des investisseurs plus jeunes. De soi-disant « robots-conseillers » ont été offerts aux investisseurs moins aisés, moins versés en finances et audacieux sur le plan technologique. Ces conseillers agissent en fonction d'un algorithme informatisé, qui est un programme utilisant des règles prédéfinies. Ils vous posent des questions dont les réponses servent à définir de manière pointue des secteurs d'investissement permettant aux sociétés de gagner quelques dollars (oui, *il y a bel et bien* des frais) à partir des possibilités de fructification de votre petit pécule.

Les robots-conseillers permettent à n'importe quel commis de banque débutant de faire montre d'une sagesse exceptionnelle pour son âge. Mais leurs conseils sont superficiels. Chacun de ces programmes offre un éventail très limité de placements. Aucun ne peut tenir compte de votre situation particulière. Tous



se conforment aux exigences réglementaires minimales. Tous doivent gagner de l'argent pour leurs hôtes.

Certaines sociétés de placements américaines ont beaucoup investi dans cette technologie, ce qui élargit leur éventail de services financiers tout en maintenant une petite gamme d'options de placement à faible coût. Plus conservatrices, leurs homologues canadiennes s'attendent à une croissance rapide de cette technologie au cours de la prochaine décennie.

Mais il existe d'autres solutions. Il est possible de recourir à des conseillers d'expérience dans des circonstances équitables. Des conseillers financiers salariés et « payés à l'acte » recherchent votre clientèle et peuvent fournir des conseils impartiaux ne dépendant pas d'une commission.

Plus important encore, de nombreuses études universitaires indiquent clairement, depuis 2010, que les investisseurs qui font appel à des conseillers financiers obtiennent de meilleurs rendements que les ménages qui ne se font pas conseiller. Cela n'a pas grand-chose à voir avec la sélection de titres en bourse ou de fonds communs de placement, encore que cette question soit controversée. Les auteurs de ces études accordent une plus grande importance aux autres contributions positives possibles des conseillers.

En travaillant avec un conseiller, vous dressez un plan d'investissements à long terme. (Quels

sont vos objectifs d'épargne? Comment les atteindrez-vous?) Avec votre plan, vous prenez un engagement personnel de discipline financière, soutenu par des examens réguliers du rendement de votre portefeuille. Si vous avez un plan et un conseiller, vous êtes plus susceptible d'épargner que dans le cas contraire. Deux études canadiennes tirées d'un sondage de 3 000 répondants ont prouvé ces avantages.

Les conseillers donnent à leurs clients des conseils sécuritaires en période d'instabilité économique, lorsque plusieurs sont tentés de vendre ou d'acheter au mauvais moment. Les conseillers connaissent les formes de placements « efficaces sur le plan fiscal », ainsi que les dates des changements qui les visent (REER, REEE, REEI, CELI, ESP, RDSP, TFSA, fonds de catégorie de société). Ils peuvent vous dire quand et pourquoi acheter ou vendre des placements particuliers, en tirant parti d'années d'expérience dans l'industrie.

Citons une étude universitaire récente : « Pour des individus directement comparables, ceux qui avaient eu recours à un conseiller financier pendant quatre à six années au moins auront accumulé près de 58 % d'avoirs financiers de plus que ceux dans la situation contraire. De même, un répondant associé à conseiller pendant sept à quatorze ans aura 99 % plus d'avoirs. Ceux qui auront eu un conseiller pendant quinze ans ou plus auront 173 % plus d'avoirs que s'ils n'avaient pas eu de conseiller. » De plus, « les ménages qui

ont gardé leur conseiller ont constaté une augmentation de 26 % de la valeur de leurs avoirs, alors que les autres ménages ont épongé des pertes de 34,2 % ».

En vous offrant un maigre choix de six fonds négociés en bourse, Robby le robot-conseiller ne vous obtiendra probablement pas de tels résultats.

Vous pouvez bénéficier des avantages d'un conseiller financier d'expérience et salarié, d'un accès à presque tous les fonds communs de placement vendus au Canada et d'investissements à faible coût. Une société canadienne – Tradex – a remboursé plus d'un million de dollars en dépenses de gestion au cours des trois dernières années et rembourse les frais administratifs de ses propres fonds. Société de fonds commun de placement établie à Ottawa et partenaire privilégié de Retraités fédéraux, Tradex vend aussi un vaste éventail d'autres fonds mutuels et d'instruments d'épargne canadiens.

Les membres de Retraités fédéraux peuvent adhérer à Tradex. Tradex est le seul courtier à but non lucratif du Canada au service exclusif des fonctionnaires en poste et retraités, des membres des Forces armées canadiennes et de la GRC, ainsi que de leurs familles. Les conseillers de Tradex sont à votre disposition pour discuter de vos objectifs et vous aider à dresser un plan financier qui vous permet de les atteindre. ■

Cet article est fourni par Tradex.

JOIGNEZ-VOUS À LA SEULE COMPAGNIE DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT AU CANADA AU PRIX COÛTANT

Tradex sert exclusivement les fonctionnaires, en poste et retraités, ainsi que leurs familles.

- REER/FERR sans frais
- Programme de dons REEE CCMTGC sans frais
- CELI sans frais
- Remises annuelles aux Fonds Tradex
- Portefeuilles personnalisés
- Revues de portefeuille GRATUITES et sans obligation
- Courtier actuel direct en ON, au QC et en C-B
- Fonds Tradex disponibles partout au Canada



Gestion Tradex Inc.
85 rue Albert, bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6A4 • tradex.ca • 613-233-3394 • info@tradex.ca



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

Édifier un meilleur ACCORD SUR LA SANTÉ



Le panéliste Robert Henderson, ministre de la Santé et du Mieux-être de l'Î.-P.-É., en conversation avec des membres de Retraités fédéraux après l'événement de Charlottetown.

SAYWARD MONTAGUE

À l'automne 2016, Retraités fédéraux s'est allié à l'Association médicale canadienne pour revendiquer un nouvel Accord sur la santé qui tienne compte du besoin urgent de se pencher sur les soins aux aînés au Canada.

En collaboration avec nos bénévoles et nos sections de Kelowna, d'Edmonton, de Regina, d'Ottawa, de Halifax et de Charlottetown, nous avons rassemblé nos membres, des aînés et des Canadiens intéressés pour discuter de la façon dont le Canada pourrait mieux prendre soin de sa population vieillissante.

Les participants et les panélistes ont envoyé un message des plus clairs : Le Canada peut et doit faire mieux dans le domaine des soins de santé pour les aînés en investissant dès maintenant et en faisant évoluer notre réflexion sur le système de soins de santé dont nous avons besoin – et un nouvel Accord sur la santé est le moment idéal pour cela.

Partout au pays, un thème a ressorti lors de nos assemblées : le besoin d'une approche intégrée sur les soins de santé, au lieu de l'approche cloisonnée et fragmentée présentement utilisée. Cela signifie qu'il faut examiner la façon dont les soins de santé sont planifiés et dispensés au cours de notre vie, ainsi que combler les pénuries existantes dans certaines régions en matière d'accès aux soins.

Les participants aux assemblées ont fait valoir le besoin de meilleurs services et mesures de soutien pour permettre aux Canadiens de vieillir à la maison, ainsi que de ressources plus nombreuses pour nous permettre de nous rétablir à la maison – ou d'attendre des options de soins plus soutenues – après de graves ennuis de santé.

Les participants ont mentionné les soins à domicile comme un outil permettant de combler les disparités de soins de santé et d'aider les aînés à vivre à la maison, en toute sécurité et en bonne santé. Les soins à domicile sont avantageux pour les aînés et leurs familles, qui assument souvent le rôle d'aidants naturels, ainsi que pour les budgets : Alors que l'occupation d'un lit d'hôpital revient à environ 850 \$ par jour, les soins à domicile coûtent à peu près 55 \$ par jour. « On n'a pas toujours besoin de plus d'argent », a déclaré l'un des participants. « Il faut aussi dépenser judicieusement. »

Mais certains participants ont aussi lancé la mise en garde que les soins à domicile ne constituent pas la solution « miracle » à toutes les préoccupations en matière de soins de santé des aînés. D'autres ont cité

des exemples de « pratiques exemplaires » de soins à domicile ou d'autres types de prestation de soins, mentionnant que nous devons mettre ces modèles à la disposition de plus de Canadiens, en diffusant les innovations à l'échelle du pays.

Les panélistes de l'Association médicale canadienne (AMC) ont dit qu'un nouvel Accord sur la santé contribuerait à définir une nouvelle vision absolument nécessaire du système de

Luttons contre le projet de loi C-27

Joignez-vous à notre campagne pour stopper le projet de loi C-27, à www.retraitesfederaux.ca/C-27

En octobre 2016, le ministre des Finances fédéral Bill Morneau a déposé le projet de loi C-27 qui modifierait la *Loi sur les normes de prestation de pension* et permettrait que les sociétés d'État et les employeurs sous réglementation fédérale offrent des régimes de retraite à prestations cibles. Même si la législation ne touche pas les employés ou les retraités du secteur public fédéral à ce stade, nous craignons que le projet de loi C-27 ait des répercussions négatives sur la sécurité de la retraite de nombreux Canadiens, et qu'il puisse constituer le début d'une tendance préoccupante pouvant en venir à toucher les retraités fédéraux.

Nous consacrerons l'année 2017 à communiquer avec les députés, afin de leur faire part de nos craintes et d'obtenir leur appui pour s'opposer au projet de loi C-27, et vous pouvez faire de même avec votre propre député, dès maintenant.

Visitez notre site Web, à www.retraitesfederaux.ca/C-27. Vous y trouverez des outils pour vous aider à faire connaître votre opinion, dont notre guide sur la marche à suivre lorsque vous rencontrez votre propre député à ce sujet. Aidez-nous à protéger notre sécurité de la retraite.

soins de santé du Canada. « L'AMC est d'avis qu'un nouvel accord national sur la santé bien défini peut aider le régime public de soins de santé du Canada à mieux répondre aux besoins des Canadiens, tout en optimisant le rapport qualité-coûts et une stabilité durable », a déclaré le Dr Granger Avery, président de l'AMC.

Dans toutes les conversations sur les soins de santé au Canada, l'argent occupe toujours une place centrale. C'est pourquoi l'AMC demande l'ajout d'une « prestation complémentaire à base démographique » au Transfert canadien en matière de santé, pour mieux répondre aux besoins grandissants et changeants des soins de santé aux aînés.

Les personnes qui ont participé à nos assemblées publiques ont dit qu'elles s'attendaient à de la redevabilité au sujet des dépenses de soins de santé. Elles veulent que les gouvernements fixent des objectifs et établissent des « enveloppes de financement » qui réservent des fonds à des priorités de soins de santé, comme les soins à domicile, et empêchent le retour de ces fonds aux recettes générales de l'État.

Et, par-dessus tout, nos membres souhaitent contribuer à définir les solutions qui produiront les politiques publiques convenant aux aînés. « Comme les aînés sont nombreux, les politiques publiques qui nous touchent devraient nous inclure », a déclaré l'un des participants. La consultation véritable des aînés et des organismes d'aînés – en fait, considérer les politiques de santé selon l'optique des aînés – va s'avérer essentielle à la moindre mesure constructive à venir sur les soins de santé.

En décembre 2016, les experts s'attendaient à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux aient conclu une entente de principe sur l'Accord sur la santé. La ministre fédérale de la Santé Jane Philpott a présenté une proposition de financement de soins de santé aux ministres provinciaux de la Santé, mais aucune entente n'a été ratifiée. Depuis, cependant, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et les territoires ont conclu leurs propres ententes de financement de santé avec le gouvernement fédéral. L'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba insistent au sujet d'une entente multilatérale.



Membres du Conseil en train de suivre la discussion lors de l'événement d'Ottawa. (De g. à d., rangée arrière : Anne Ashcroft, James Nicholson, Jacques Lambert. De g. à d., rangée avant : Dyane Duffresne, Léonard Leblanc, Peter Kerr.)



Le Dr Granger Avery, président de l'Association médicale canadienne, prenant la parole lors de l'événement de Kelowna (C.-B.).

Retraités fédéraux et l'AMC poursuivront leurs efforts pour prendre le pouls du public canadien sur la meilleure façon d'influencer les législateurs, afin que cet Accord sur la santé convienne à toute la population. Les commentaires émanant des retraités et du public lors de nos assemblées feront l'objet d'un rapport de synthèse qui sera présenté aux ministres de la Santé des paliers fédéral, provincial et territorial.

Il faut qu'un plus grand nombre de décideurs connaissent l'opinion des Canadiens sur cette question et il vous est toujours possible de participer aux initiatives de Retraités fédéraux pour influencer sur le prochain Accord sur la santé. Pour en savoir plus sur les enjeux, et dire à votre député pourquoi un nouvel Accord sur la santé est important pour les aînés canadiens, allez à www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Advocacy/Seniors-and-a-New-Health-Accord. ■

Sayward Montague est la directrice de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Agissons contre le projet de loi C-27

En octobre 2016, le ministre des Finances fédéral Bill Morneau a déposé le projet de loi C-27 qui modifierait la *Loi sur les normes de prestation de pension* et permettrait que les sociétés d'État et les employeurs sous réglementation fédérale offrent des régimes de retraite à prestations cibles.

Même si le projet de loi C-27 n'avait pas de conséquences sur nos membres s'il était adopté tel que proposé, l'effet potentiellement corrosif qu'il pourrait avoir sur la sécurité du revenu de retraite collectif des Canadiens nous préoccupe. Le gouvernement fédéral a la mission sacrée de protéger la sécurité du revenu de retraite déjà gagnée par des millions de Canadiens dans le cadre de régimes à prestations déterminées.

Dans ce numéro, vous trouverez une carte postale aux pages 24 et 25. Inscrivez-y le nom de votre député et le vôtre, et postez-la. Aucun timbre n'est requis, la carte est postée directement à la Chambre des Communes.

Pour une lettre plus longue, vous informer de nos démarches en votre nom sur le projet de loi C-27 et des outils pour vous aider à transmettre vos inquiétudes sur ce projet de loi, visitez notre site Web fréquemment et inscrivez-vous à la liste d'envoi de nos mises à jour électroniques.

Nous voulons raconter votre histoire

Le partage des histoires permet de jeter un regard captivant sur comment les problèmes, les mesures et les politiques touchent nos membres, tout en sensibilisant aux questions qui importent aux Canadiens âgés. Cela nous aide aussi à raffermir nos liens, en découvrant les expériences de nos homologues à la retraite, dont plusieurs ont

consacré leur vie au Canada et continuent de contribuer à leurs collectivités.

Avez-vous connu une carrière exceptionnelle au sein du secteur public fédéral? Avez-vous des difficultés avec notre système de soins de santé? La sécurité de la retraite de vos enfants vous préoccupe-t-elle? Escaladez-vous encore des montagnes à l'âge de 80 ans?

Nous voulons utiliser votre histoire (et vos photos) dans le magazine *Sage* et notre site Web. Pour lire le tout premier texte d'une série que nous espérons présenter régulièrement, lisez les pages 27 et 28. Nous ne publierons jamais rien sans votre permission. Si ça ressemble à votre profil ou à celui d'une personne que vous connaissez, communiquez avec nous à votrehistoire@retraitesfederaux.ca.

Dons de 6,5 millions de dollars des retraités fédéraux pour améliorer la santé

Les retraités du gouvernement fédéral considèrent la santé comme une priorité absolue. De 2006 à 2015, ils ont amassé près de 6,5 millions de dollars pour PartenaireSanté, dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC). En 2015, ils ont fait don d'une somme record de 820 432 \$. On prévoit que les dons de 2016 feront dépasser le cap des 7 millions au total pluriannuel.

« Nous sommes reconnaissants du soutien indéfectible des retraités fédéraux envers PartenaireSanté », lance Eileen Dooley, chef de la direction de cet organisme. « Comme 87 % des Canadiens sont susceptibles d'être directement touchés par une maladie chronique au cours de leur vie, il faut dorénavant, plus que jamais, améliorer les résultats en matière de santé et réduire l'incidence des affections chroniques. »

Organisme national voué à l'amélioration de la santé des Canadiens, PartenaireSanté travaille avec 16 des organismes de bienfaisance les plus réputés du Canada, pour investir dans des études pouvant sauver des vies. Il offre également plus de 1200 programmes de soutien à la santé dans diverses collectivités au pays.

« Depuis plus de 25 ans, nous collaborons avec nos organismes de bienfaisance pour trouver les causes des affections chroniques et des traitements qui les réduisent », souligne M^{me} Dooley. « Et les retraités du gouvernement fédéral ont été là pour nous, à chaque tournant. »

Exclusivement pour les membres

Notre nouveau site Web est doté d'une fonction permettant à nos membres de s'y connecter. Depuis son lancement il y a plus d'un an, nous avons travaillé dur pour ajouter d'autres fonctionnalités à cette connexion, pour donner à nos membres un plus grand contrôle sur leurs renseignements personnels et pour préserver l'exclusivité de l'information.

Nous vous encourageons à créer un compte, pour mettre vos coordonnées à jour, gérer les communications de notre part, trouver les codes de rabais des partenaires privilégiés et d'autres informations exclusives à nos membres. Soyez à l'affût des autres fonctionnalités qui s'y ajouteront au cours de l'année.

Vous pouvez accéder à cette section en cliquant sur « Connexion » dans la barre bleue au haut de la page d'accueil de retraitesfederaux.ca. Notre équipe de services aux membres peut aussi vous aider, au numéro sans frais 1-855-304-4700. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HE).

Bonne nouvelle!

Nous sommes ravis de vous faire part d'une très bonne nouvelle : Notre assureur privilégié est désormais disponible au Québec. Les Assurances Johnson offrent aux membres de l'ANRF des rabais de jusqu'à 35 % pour l'assurance habitation et automobile, ainsi que l'assurance voyage MEDOC^{MD}. Elles offrent aussi des avantages exclusifs de groupe, comme un service de réclamation 24 heures sur 24 7 jours sur 7, des milles de récompense AIR MILES^{MD}, un programme de protection juridique, de l'assistance routière, des polices d'une durée de deux ans et bien plus encore. Pour obtenir une soumission, composez le 1-888-424-2649.

Pharmaprix/Shoppers Drug Mart

Notre partenariat avec les établissements Shoppers Drug Mart Home Healthcare a pris fin, mais nous travaillons assidûment à une nouvelle entente, que nous espérons conclure d'ici l'été. Lorsque le nouveau partenariat sera sur le point d'être lancé, nous en informerons nos membres, par courriel et dans *Sage*.

L'EUMC recherche des bénévoles

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) souhaite tirer parti des compétences de nos membres pour des affectations volontaires outre-mer. L'EUMC, qui est un organisme canadien sans but lucratif de premier plan dans le développement international, souhaite tirer parti de votre expertise pour des possibilités à court, à moyen et à long terme pour participer à ses projets d'éducation, d'emploi et d'autonomisation à l'échelle mondiale. Pour en savoir plus, visitez wusc.ca/fr/volontaires-outre-mer.

Notre sondage en bref

Merci! En tout, 16 604 membres – dont 338 bénévoles – ont répondu à notre sondage du mois de novembre 2016. Nous sommes sûrs que cet échantillon tient compte de l'ensemble de nos membres et aidera notre Association à demeurer réceptive et pertinente, alors que nous continuons à nous améliorer, pour répondre à vos besoins. Nous allons analyser les résultats de l'Institut sur la gouvernance (qui a mené ces sondages pour nous), informer les présidents de section au printemps, et présenter les résultats lors de l'assemblée annuelle des membres de juin 2017 et dans l'édition automnale de *Sage*.

Entre-temps, voici quelques résultats intéressants. Nous vous demandons d'indiquer vos trois principaux passe-temps :

- 62 % ont répondu « la lecture »;
- 53 % ont répondu « les voyages »;
- 46 % ont répondu « l'exercice ».

Prix de reconnaissance des bénévoles

Vous avez jusqu'au 17 mars pour présenter des candidatures aux prix de reconnaissance des bénévoles de l'Association. Merci à ceux qui l'ont déjà fait. Cette année, la

réaction à l'appel de candidatures est sans précédent. Les lauréats seront honorés lors de l'assemblée annuelle des membres en juin.

Possibilités de postes au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux est composé de dirigeants qui se consacrent à la mission de l'organisation, qui est d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, au moyen de la défense des intérêts et de la prestation de services.

Comme l'Association est la porte-parole des retraités fédéraux et des anciens combattants, le calibre de nos administrateurs est essentiel à nos démarches. Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation forte de plus de 180 000 membres et dotée de 81 sections d'un océan à l'autre, un poste au sein du Conseil d'administration de l'Association constitue une possibilité extraordinaire.

Notre Conseil défend la sécurité de la retraite et s'engage à travailler en tant qu'équipe cohésive dotée d'une voix forte. En plus des rôles et responsabilités habituels d'un administrateur, les membres du Conseil de l'Association sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation et participent pleinement à l'avancement de sa mission.

Domaines d'expertise

Nous sommes à la recherche d'administrateurs disposés à faire partie d'une équipe dynamique. Il est nécessaire de posséder des compétences de travail d'équipe efficace et de pensée stratégique.

Nous faisons bon accueil à tous les candidats intéressés et apprécierions tout particulièrement ceux qui ont des connaissances dans les domaines du droit des affaires et de l'analyse de contexte. Le Conseil tente aussi avoir une composition diverse, en comptant des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des membres des minorités visibles.

Chaque membre du Conseil doit avoir des connaissances sur la gouvernance et la mettre en pratique. On s'attend à ce que les

membres du Conseil connaissent les enjeux actuellement défendus par l'Association et qu'ils se tiennent au courant des développements qui touchent l'Association et ses activités de défense des intérêts.

On s'attend à ce qu'ils lisent et comprennent les états financiers de l'Association et qu'ils aident le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires.

On s'attend à ce qu'ils assistent en personne à cinq réunions du Conseil par an, ainsi qu'à des téléconférences et des réunions sur le Web, au besoin. On s'attend à ce qu'ils lisent la documentation avant les réunions et soient prêts à poser des questions et à participer aux discussions de manière positive.

On s'attend à ce qu'ils siègent à un ou plusieurs comités du Conseil et participent activement à leurs travaux.

On s'attend à ce qu'ils représentent l'Association de manière responsable au besoin et appuient ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques.

Présentation d'une candidature

Il y aura cinq postes d'un mandat de trois ans à pourvoir par élection lors de l'assemblée annuelle des membres de juin 2017 : administrateurs des districts de la C.-B. et du Yukon; des Prairies et des T. N.-O.; du Québec; d'Ottawa; et de l'Atlantique. L'appel de candidatures pour ces postes prendra fin le 17 mars 2017.

Si vous souhaitez faire partie de notre Conseil et prêter votre concours pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca

Taux d'indexation des pensions en 2017

À compter du 1^{er} janvier 2017, l'augmentation de l'indexation des pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la GRC et des juges de nomination fédérale, sera à nouveau de 1,3 %.

Pour plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section Nouvelles et opinions, à www.retraitesfederaux.ca.

ANNONCES DES SECTIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

9 mars, 13 h 30 à 15 h : Assemblée annuelle des membres à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford. Un vote aura lieu pour élire les membres du CA, le budget sera présenté. Des rafraîchissements seront servis.

13 avr., 13 h 30 à 15 h : Assemblée ordinaire à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford. Conférence informative sur les questions qui intéressent nos membres, suivie d'une brève réunion d'affaires. Des rafraîchissements seront servis.

11 mai, 13 h 30 à 15 h : Assemblée ordinaire à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford.

Renseignements : Randie Scott, président de la section, au 778-344-6499. Si vous n'avez pas encore fait part de votre courriel à la section ou si vous avez changé d'adresse de courriel, veuillez envoyer un courriel à nafrcb1@yahoo.com.

Nous sommes à la recherche d'un membre pour travailler comme soutien à notre agent principal des prestations de santé (Jerry Stenstrom, 604-850-7310). De la formation et un accès à de la documentation sont fournis. Conformément au règlement « Travail auprès des personnes vulnérables », il faut passer une vérification de casier judiciaire.

Les personnes intéressées à soumettre leurs noms à des postes en élection lors de notre AAM peuvent communiquer avec le président de la section, Randie Scott, au 778-344-6499 ou à nafrcb1@yahoo.com.

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

15 mars, 13 h à 15 h : Atelier sur les prestations de survivant, bibliothèque Cloverdale, 5642-176A Rue, Surrey. Renseignements : Thelma à graham_tm@msn.com ou au 604-309-2538.

Mai 2017 : Dîner gastronomique. Renseignements : Charles au 778-235-7040 ou à cherbert42@hotmail.com.

13 juil., 11 h : Assemblée des membres et BBQ annuels au parc Peace Arch. Accueil à 11 h. Assemblée à 11 h 30, suivie du BBQ. Coût : 15 \$ par personne, payable à l'entrée. Réservations d'ici le 5 juil. : Charles à cherbert42@hotmail.com ou au 778-235-7040.

Le premier jeudi de chaque mois, 14 h : Rencontres d'échange au restaurant Ricky's Country Inn, boul. King George près de la 22^e Av., South Surrey.

Avez-vous des questions sur la santé, sur les pensions et sur les prestations? Renseignements : Thelma à graham_tm@msn.com ou au 604-309-2538.

Vous n'avez pas entendu parler de nous dernièrement? Veuillez communiquer tout changement de courriel à Steve à s.sawchuk@shaw.ca

Nous invitons les bénévoles à nous aider avec les activités de la section. Consultez www.nafrraservalleywest.ca pour les nouvelles actuelles, les activités et les coordonnées de la section.

Joyeux printemps/Joyeuses Pâques à nos membres et à leurs familles!

BC08 VANCOUVER

6 avr., 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner à l'église Broadway, 2700, Broadway E. Présentation des rapports financiers de 2016, propositions de candidatures et élections aux postes de président et de secrétaire, et règlements de la section. Réservations d'ici le 29 mars : 604-681-4742 ou fsnavan@shaw.ca.

Nous avons besoin de bénévoles venant au bureau une ou deux journées par mois de 10 h à 14 h pour offrir notre service d'information et de référence aux membres et aux membres potentiels. Renseignements : 604-681-4742 ou fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Si vous souhaitez siéger comme administrateur au CA de la section, veuillez communiquer avec Richard Savard au 250-590-8755 ou à rdsavard@gmail.com. Comme le CA conduit la plupart de ses activités de façon

électronique, il est essentiel que les membres du CA aient accès à Internet et possèdent des connaissances de base en gestion de documents électroniques.

Victoria 55+ Lifestyle Show, 21 mars 2017, Centre de loisirs G.R. Pearkes – Stand de recrutement de l'Association nationale des retraités fédéraux

Vous planifiez vous arrêter à notre stand? Amenez un collègue qui n'est pas encore inscrit. Nous pouvons répondre aux questions sur la valeur d'une adhésion. Ils n'ont pas besoin d'être à la retraite pour se joindre.

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

Nous avisons les membres des activités par courriel ou téléphone. Si vous avez une adresse courriel et vous n'êtes pas sur notre liste de diffusion ou si vous voudriez recevoir un rappel téléphonique, veuillez communiquer par courriel à FedRetirees@telus.net ou par téléphone au 250-493-6799.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Renseignements : Lynn Jackson à FedRetirees@telus.net ou au 250-488-9940.

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

13 avr. : Assemblée annuelle des membres au Elk's Hall à Vernon. Nous discuterons des détails pour le dîner du printemps et nous élirons le 1^{er} vice-président et deux administrateurs.

Nous avons tenu notre dîner de Noël le 11 décembre et toutes les personnes présentes ont apprécié. Notre président espère vous présenter une belle surprise lors du dîner du printemps.

BC12 KAMLOOPS

26 avr., 11 h : Dîner et assemblée des membres au centre communautaire North Shore, au 730, avenue Cottonwood, Kamloops. Café à 11 h. Coût : 10 \$. Ordre du jour à confirmer. Les conférenciers seront annoncés plus tard. Réservations d'ici le 20 avr. : kamloopsoffice@gmail.com ou au 250-571-5007.

Notre section invite les membres qui désirent faire du bénévolat. Nous avons vraiment besoin d'une personne avec de l'expérience en site Web, ainsi que des bénévoles pour les communications et d'autres postes qui sont intéressants et vitaux à la qualité des services que nous offrons. Il n'est jamais trop tard pour joindre une équipe agréable! Renseignements : Nadene Fraser au 250-851-1541 ou laissez un message vocal au 250-571-5007.

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

22 avr., 9 h 30 à midi : Assemblée générale trimestrielle de la section, à l'église Ste-Elizabeth, Sidney. Les conférenciers seront les trois candidats à l'élection provinciale du 9 mai, pour la circonscription de Saanich et des îles.

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

7 avr., 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner à Fort Calgary. Élection du CA et dépôt des rapports financiers annuels, suivis d'une présentation sur les avantages et les inconvénients d'une hypothèque inversée. Dans le cadre de notre projet du 150^e du Canada, le dîner coûtera 15 \$ (le reste est subventionné par la section de Calgary).

Veuillez consulter les sites Web de l'Association nationale des retraités fédéraux :

National : www.retraitesfederaux.ca

Section de Calgary et de district : nafrcgyc.ca

Pauses-café à Okotoks/Foothills

20 avr. : Pause-café au Foothills Centennial Centre, à Okotoks. Un représentant de la Foothills Special Needs Association for Parents & Siblings (SNAPS), se joindra à nous pour présenter une nouvelle initiative que l'organisme coordonne pour la région Foothills appelée la 1^{re} carte D.R.U. La première carte de détails sur les réponses d'urgence est de la même taille qu'un permis de conduire et contient des renseignements pertinents comme l'adresse, le numéro de carte de santé de l'Alberta, la liste des médicaments et plus, et peut alerter les premiers intervenants en cas d'urgence. Des détails suivront dans l'invitation courriel envoyée au début d'avril. Renseignements : Michelle Lucia au 403-938-7397 ou Doug Raynor au 403-938-7397.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour travailler au bureau, qui est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h. Les tâches comprennent traiter les reçus pour le paiement des frais d'adhésion, fournir les renseignements sur les pensions et les prestations, effectuer le renvoi à l'APS et faire le suivi sur les demandes d'adhésion générales. Renseignements : 403-265-0773 ou fsnacal@telus.net.

AB17 EDMONTON

3 mai : Assemblée annuelle des membres (souper) à la filiale Kingsway de la Légion royale canadienne, 14339 50^e Rue, Edmonton.

1^{er} juil. : Célébration du 150^e anniversaire de la confédération dans le cadre de la fête du Canada en collaboration avec la filiale Kingsway de la Légion royale canadienne, 14339 50^e Rue, Edmonton.

Les membres ont adopté de nouveaux règlements de la section lors de l'assemblée générale des membres du 7 déc. Vous pouvez consulter les détails au : www.nafredm.ca (veuillez noter le nouveau lien Web). Rick Brick, premier vice-président, a été nommé pour remplir le rôle de directeur de district pour la région des prairies et des Territoires du Nord-Ouest. Rick, qui a travaillé 23 ans au ministère de la Défense nationale, participe activement au sein de l'Association depuis qu'il a pris sa retraite à titre de directeur général des ressources humaines au ministère de la Santé de l'Alberta. Il donne encore des cours d'études supérieures et de premier cycle à l'Université de l'Alberta. L'élection se tiendra lors de l'assemblée nationale annuelle des membres à Ottawa à la fin juin 2017.

« Plusieurs personnes facilitent le travail. » Si vous voulez aider à organiser des activités de la section, veuillez communiquer avec Ross Gillespie au 780-416-8300 ou à rossgill@outlook.com. Demander ne vous engage à rien. Discutons!

AB19 RED DEER

12 avr., 12 h : Assemblée annuelle des membres et élections au Baymont Inn & Suite, 4311 49^e Avenue, Red Deer.

La section de Red Deer recherche des candidatures pour des postes au CA qui seront élus lors de l'assemblée annuelle des membres. Les postes ouverts sont : président,

vice-président, secrétaire et adhésions. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez souhaitez siéger au CA de la section, communiquez avec Marlynn à Leatherdale@gmail.com.

AB20 MEDICINE HAT

20 avr., 18 h : AAM et buffet dînatoire au club de golf de Medecine Hat. Le prix sera semblable à l'AAM du printemps dernier. Conférencier à confirmer. Renseignements : fsna.ab20@gmail.com ou Paul Mast, président, au 403-526-4408 d'ici le 17 avril. Nous communiquerons avec vous par courriel ou téléphone. Plusieurs postes au sein du CA de la section doivent être pourvus à l'assemblée, donc pensez à soumettre votre nom. Également, apportez des denrées non périssables pour la banque alimentaire locale ou donnez de l'argent. Faites-nous savoir si vous avez un nouveau courriel ou numéro de téléphone en nous appelant au 403-502-8713.

AB92 LAKELAND

21 mars, 10 h : Assemblée du CA de la section, escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, 5319 48^e Av. S., Cold Lake.

18 avr., 10 h : Assemblée du CA de la section, escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, 5319 48^e Av. S., Cold Lake.

23 mai, 11 h : Assemblée des membres, escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, au 5319 48^e Av. S., Cold Lake. Coût : 10 \$ par membre. Réservations d'ici le 19 mai : Ethel au 780-594-3961 ou à ethellou@telus.net

SASKATCHEWAN

SK25 SASKATOON

19 avr., 18 h : Souper des membres et AAM au restaurant Smiley's sur le chemin Circle. Coût : 10 \$ par membre, 20 \$ par invité.

7 juin, midi : Barbecue des membres au Centre communautaire Floral. Gratuit pour les membres.

Réservations : Loretta Reiter au 306-374-5450 ou Leslie John au 306-373-5812.

Nous recherchons des candidatures aux postes du CA pour l'AAM en avril. Les candidatures devraient être en place deux semaines avant l'AAM (30 mars). Renseignements : Bob au 306-373-7718.

SK26 PRINCE ALBERT

29 mars, midi : Assemblée annuelle des membres au Travelodge, 3551-2^e Avenue O., Prince Albert. Accueil à 11 h 30. Billets disponibles le 14 et 16 mars de 13 h à 16 h au centre commercial South Hill devant Smittys. Coût : 10 \$ par membre. L'ordre du jour comprendra l'élection des administrateurs et des dirigeants, l'approbation du bilan financier 2016 et le recrutement de bénévoles. Renseignements : Sylvia Gent au 306-764-0100.

Nous sommes à la recherche de membres pour siéger au CA, dont aux postes de président et de trésorier (pour qu'une personne ait seulement une tâche à faire), de secrétaire et d'administrateurs. Nous recevons les candidatures à notre réunion du 29 mars. Si vous pouvez siéger au CA ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec Peter Daniels au 306-314-5644 ou à petdan@sasktel.net.

SK29 SWIFT CURRENT

15 mars, 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Pharmasave (salle de réunion publique) de Swift Current, 390, avenue Central Nord, Swift Current. L'ordre du jour comprend trouver une date et un emplacement pour l'activité sociale du printemps et les élections au CA 2017 (vice-président et secrétaire, mandats de deux ans). Renseignements : Al Kildaw, président de la section, à SK29.Pres@outlook.com ou au 306-784-3475.

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

La date de l'assemblée du printemps 2017 reste à confirmer. On demande aux membres de consulter les journaux locaux et les chaînes locales pour la date et l'emplacement.

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

4 avr., midi : Dîner suivi de l'AAM à la section 283 des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes, 3584, avenue Portage. Réservations d'ici le 21 mars : nafwrpg@mymts.net ou au 204-989-2061. Le conférencier de Johnson Insurance discutera de MEDOC^{MD} et répondra aux questions.

Certaines sessions autonomes sont planifiées pour le printemps à Winnipeg ainsi qu'une

session de sensibilisation dans un emplacement à confirmer. Les membres recevront un avis sur les heures, les dates et les emplacements de nos divers événements sur notre site Web (www.federalretirees.ca/en/BranchesManitoba/Winnipeg-and-District), dans le bulletin et par courriel. Les membres qui n'ont pas d'ordinateur recevront un avis par la poste.

La section de Winnipeg et district tiendra des élections aux postes suivants lors de son AAM : président, 1^{er} et 2^e vice-présidents et secrétaire. Comme nous avons conçu un plan de relève, des personnes qualifiées sont prêtes à soumettre leurs noms à ces postes. De plus, la section tiendra des élections pour les postes d'administrateurs. Nous accordons la préférence à des bénévoles qui sont prêts à être encadrés pour des postes au comité de direction et à faire partie du plan de relève. Si vous êtes en mesure de siéger au conseil ou si vous connaissez quelqu'un qui serait prêt à soutenir la section avec ses expertises dans une variété de domaines, veuillez communiquer avec Pat Jarrett au 204-832-8642 ou à patjarr@outlook.com. Avec un total de sept réunions par année, une participation au comité et aux activités de la section, l'engagement de temps est minimal. Certaines connaissances en informatique seraient un atout. Une capacité à communiquer par courriel est essentielle. Vous trouverez les descriptions des postes au CA sur notre site Web.

ONTARIO**MB48 LAKEHEAD**

11 avr., 11 h : Assemblée annuelle des membres et dîner du printemps au Victoria Inn, au 555, rue Arthur O., Thunder Bay. Accueil à 11 h. Dîner servi à 12 h. Coût : seulement 7,50 \$ par membre. Participez à la construction de votre organisme pour l'avenir.

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

5 avr., 11 h 30 : Assemblée annuelle de la section à la Légion royale canadienne de Deep River. Renseignements : Michael Stephens au 613-584-9210 ou à mestephens9210@outlook.com.

ON35 HURONIE

3 mai, 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Centre Sheba Shrine, 142, rue John, Barrie. Café à 10 h 30. Assemblée

à 11 h, dîner à 13 h au coût de 7 \$. Conférencier à confirmer. Renseignements sur le site Web de l'Association nationale des retraités fédéraux sous les sections.

Une trésorerie et trois administrateurs ont été élus en octobre. Voici les membres du CA : président – Lorne MacDonald; vice-président – Dan Forgrave; trésorier – Pat Ummels; secrétaire – Ellen Stahls; administrateurs – Nancy Viktil, Noreen Campbell, Kathy Rupnow, Wayne Bartlett, Jackie Akeson.

ON37 HAMILTON ET RÉGION

1^{er} mai, 11 h : Assemblée annuelle des membres à Michelangelo, 1555, rue Upper Ottawa, Hamilton. Accueil à partir de 11 h. Dîner servi à 12 h 15. Coût : 20 \$ par membre, 25 \$ par invité. Réservations d'ici le 25 avril : Chris Royal au 905-407-6153 ou à fsna37@gmail.com. Au début avril, vous recevrez une affiche par courriel ou un appel si vous êtes sur nos listes de contacts.

2 juin : Journée de golf

24 juil. : Dîner à Port Dover. Détails à venir

Brian Sherren, qui a été nommé administrateur de la section responsable des événements de la journée de golf et du dîner à Port Dover en 2017, agira à titre de directeur du comité de direction pour le reste de 2016-2017.

Des élections pour la section auront lieu à notre AAM du 1^{er} mai. Voici les postes à pourvoir : président, vice-président, trésorier, adhésions et secrétaire. Ce sont des mandats de deux ans. Les postes d'administrateurs comprennent la planification d'activités et les téléphones; la TI et les communications électroniques; la sensibilisation et le recrutement; la solidarité et l'agent des prestations de santé; le photographe et un administrateur. Ce sont des mandats d'un an.

Les membres qui désirent siéger au conseil ou nommer un membre doivent communiquer avec le président des élections Chris Royal par courriel à fsna37@gmail.com d'ici le 1^{er} avril. Renseignements : Mike Walters au 905-627-3827.

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

11 avr., 17 h : Assemblée annuelle des membres au restaurant Minos Village, 2762, rue Princess, Kingston. Coût : 20 \$ par personne. Veuillez indiquer votre choix

de saumon, de bœuf ou de poulet avec un chèque libellé au nom de l'ANRF ON38 à BAMM, C.P. 1172, Kingston (Ont.) K7L 4Y8 d'ici le 31 mars.

Pour des renseignements sur ces activités, consultez le site Web www.federalretirees.ca/fr-CA/ et cliquez sur « Sections » pour trouver l'information spécifique à la section de Kingston et district ou téléphonez au 613-542-9832 ou au 1-866-729-3762.

Nous recherchons des bénévoles pour faire des appels téléphoniques. Nous vous demandons seulement quelques heures de votre temps à partir de votre maison. Renseignements : Marilyn Quick au 613-634-1652.

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

4 avr., 10 h : Assemblée annuelle et élections à la place Conestoga, 110 ch. Manitou, Kitchener. Inscription à 10 h, assemblée à 10 h 30, suivie des élections. Coût du dîner : 8 \$ par membre, 10 \$ par non-membre.

Veillez soumettre votre nom pour occuper un poste au sein du CA ou pour faire du bénévolat pour aider votre section. Nous avons besoin de nouvelles personnes au CA avec de nouvelles idées, surtout avec des connaissances en informatique. Cela nécessite seulement quelques heures tous les mois pour participer aux réunions du CA.

Horaire des assemblées du CA en 2017

Le lundi de 11 h à 13 h 30

16 janv.	15 mai	21 août	20 nov.
20 mars	19 juin	18 sept.	

Veillez noter qu'il n'y a pas d'assemblées en février ou en juillet.

Notre bureau est situé à Conestoga Catering, 110, ch. Manitou, niveau inférieur, Kitchener. Les heures d'ouverture sont le mardi de 10 h à midi et le jeudi de 13 h à 15 h. Notre numéro de téléphone est le 519-742-9031. Nous avons également un répondeur, donc vous pouvez laisser un message. Vous pouvez nous joindre par courriel à fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

14 mars, 13 h : Assemblée des membres à la Légion Victory, 311, avenue Oakland, London.

Inscriptions à 13 h. Assemblée à 13 h 30. Suivie de rafraîchissements et d'un dîner.

11 avr., 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Best Western Lamplighter Inn, 591, route Wellington S., London. Inscriptions à 10 h 30 suivies de la réunion à 11 h. Coût : 15 \$ par membre, 20 \$ par invité. Nous tiendrons des élections pour les postes de président, d'organisateur des activités sociales, de liaison militaire, de présidence et de coprésident du comité d'appels téléphoniques. Ce sont des mandats de trois ans.

16 mai, 13 h : Assemblée des membres à la Légion Victory, 311, avenue Oakland, London. Inscriptions à 13 h. Assemblée à 13 h 30. Suivie de rafraîchissements et d'un dîner.

Nous recherchons des bénévoles pour aider le comité d'appels téléphoniques et pour siéger au CA de la section. Nous vous invitons à participer à une réunion du CA pour voir que ce vous aimeriez faire. Renseignements : 519-439-3762

ON42 OSHAWA ET DISTRICT

18 avr., 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner au Moose Lodge, 731, rue Wilson S., Oshawa. Dîner servi à 11 h 30, suivi de l'assemblée à 13 h. Nous sommes à la recherche de personnes pour occuper la plupart des postes au CA.

ON44 PETERBOROUGH

5 avr., 11 h : Assemblée annuelle de la section, à la filiale 52 de la Légion royale canadienne, 1550, rue Lansdowne O., Peterborough. Accueil à 11 h, dîner de soupe et de sandwiches servi à midi. Des élections auront lieu après le dîner pour les postes de président de section, de secrétaire et de trésorier.

Pour déterminer le nombre de repas nécessaires, confirmez votre présence auprès de Geoff et Lorna Arnold, à gl.arnold@yahoo.ca, et de Richard Poersch, à rpoersch@bell.net ou au 705-324-7185.

ON45 QUINTE

25 avr., midi : Assemblée annuelle des membres et dîner au Greek Banquet Hall, 70, chemin Harder, Belleville. Coût : gratuit pour les membres, 10 \$ par invité.

Conférencier à confirmer. Renseignements et réservations d'ici le 18 avril : 613-968-7212 ou fsnaon45@gmail.com

Nous tiendrons des élections aux postes de vice-président, de secrétaire-archiviste et d'administrateurs lors de l'assemblée du 25 avril. Si vous êtes en mesure de siéger au conseil ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec Pat Russell au 613-968-7212 ou visitez-nous à l'édifice de la Légion au 132, rue Pinnacle, Belleville, niveau inférieur, les mardis après-midi de 13 h à 15 h. Avec moins de six réunions par année, l'engagement de temps est minimal. Certaines connaissances en informatique seraient un atout.

ON46 QUINTRENT

18 avr., midi : Assemblée du printemps des membres à la Légion royale canadienne de Trenton. Le bar ouvre à midi, du café et des Timbits seront offerts à 12 h 30, suivie de l'assemblée à 13 h.

ON50 MOYEN-NORD

3 mai, midi : Dîner-assemblée bisannuel au Best Western, 700, chemin Lakeshore, North Bay. Dîner servi à midi. Coût : 12 \$ par membre, 15 \$ par invité. Questions ou réservations d'ici le 28 avril : Dianne Campsall au 705-497-0043.

Si vous avez des questions sur votre adhésion et vos prestations de santé ou vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer avec nous à : Section Moyen-Nord (ON50), CP 982, Station Main, North Bay (Ontario) P1B 8K3, Tél. : 705-472-4386, courriel : nearnorth50@gmail.com.

Consultez la page Web à www.federalretirees.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Near-North pour des mises à jour et des renseignements.

ON52 ALGOMA

3 mai, midi : Assemblée annuelle des membres et dîner au Centre de jour pour personnes âgées, 619, rue Bay, Sault Ste. Marie. Coût : 10 \$ par membre ou invité. Élections aux différents postes au CA. Questions ou réservations d'ici le 27 avril : Chuck David au 705-946-0002, à davischuck@yahoo.ca ou Algoma.retirees@gmail.com

ON54 CORNWALL

11 mai, 10 h : Assemblée annuelle des membres (AAM) à la Légion royale canadienne, 418 2^e Rue, Cornwall. Un dîner sera servi.

25 mai, 10 h : Réunion d'information de la section de Cornwall au sujet de l'AAM du 11 mai, à la Légion royale canadienne, 100 croissant Reubin, Kemptville. Un dîner sera servi.

ON55 YORK

25 avr., 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Centre communautaire Richvale. Principaux points à l'ordre du jour : élection du CA, approbation des états financiers et mise à jour sur les activités de l'Association. Après l'assemblée, une conférence sera présentée et un dîner chaud sera servi.

ON56 HURON NORD

26 avr., midi à 15 h : Assemblée annuelle des membres à la filiale 76 de la Légion royale canadienne, 1533, rue Weller, Sudbury. Coût : 5 \$. Les conférenciers discuteront de planification successorale. Renseignements et réservations d'ici le 18 avril : Jeannine Blais à jeannine.blais@gmail.com ou au 705-858-3170.

Nous tiendrons des élections aux postes de président, de secrétaire et d'administrateurs lors de l'assemblée du 26 avril. Si vous êtes prêt à siéger au CA, veuillez communiquer avec Jeannine Blais à jeannine.blais@gmail.com. Avec moins de quatre réunions par année, l'engagement de temps est minimal. Certaines connaissances en informatique seraient un atout.

QUÉBEC**QC57 QUÉBEC**

Dernier rappel! Avis important sur le renouvellement des adhésions payées par chèque. La cotisation d'un membre individuel est de 47,76 \$ et de 62,04 \$ pour un couple. Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

7 avr., 9 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Patro Roc-Amadour, 2301, 1^{er} Avenue, Québec. Nous tiendrons une élection pour trois postes d'administrateur. Le formulaire et l'ordre du jour sont disponibles à www.anrf-sq.org

20 mai, 17 h 30 : Soirée annuelle à la « Corporation des Salles du SFP-FTQ », 5100, boul. des Gradins, Québec. Coût de 20 \$ par membre et de 30 \$ par invité. Formulaire disponible au www.anrf-sq.org. Tirage de nombreux prix de présence et remise de certificats aux bénévoles. Pour plus de détails, téléphoner au 418-661-4896.

Déjeuners mensuels, à 9 h 30 chaque premier mercredi du mois au Restaurant Normandin (Pierre-Bertrand), 986, rue Bouvier, Québec.

**SAGUENAY/LAC ST-JEAN
SOUS-SECTION**

11 mai, 10 h : Assemblée annuelle au Centre de Congrès & Hôtel La Saguenéenne, 250, rue des Saguenéens, Chicoutimi. Conférencier/ière à déterminer. Un dîner vous sera offert. Élection à un poste d'administrateur/trice. Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

Déjeuners à La Baie – Premier mardi de chaque mois chez Mikes, 285, boul. de la Grande Baie N., La Baie, à 8 h 30, les 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Déjeuners à Alma - Dernier mercredi de chaque mois, au restaurant Hôtel Motel les Cascades, 140, rue du Pont Nord, Alma, à 8 h 30, les 29 mars, 26 avril et 31 mai.

Déjeuners à Chicoutimi – Deuxième mardi de chaque mois au restaurant Chez Roberto, 1378, boul. St-Paul, Chicoutimi, à 9 h, les 14 mars, 11 avril et 9 mai.

**BAS ST-LAURENT/GASPÉSIE
SOUS-SECTION**

26 mai, 10 h : Assemblée annuelle des membres au Quality Inn, 1550, ave du Phare Ouest, Matane. Conférencier/ière à déterminer. Un dîner vous sera offert.

Déjeuner Rivière-du-Loup - Restaurant O'Farfadet, 298 boul. Thériault, Rivière-du-Loup, à 9 h 30, les 12 avril et 10 mai.

QC59 CANTONS-DE-L'EST

20 avr., à 10 h : Assemblée annuelle de la section à l'Hôtellerie Jardins de Ville, 4235 boul. Bourque, Sherbrooke. Un buffet chaud sera servi après la réunion. Coût : 20 \$ pour les membres et 25 \$ pour non-membres. Confirmation et paiement au plus tard le 14 avril. Pour informations : 819-829-1403 ou pages.videotron.com/cantons/assembleeannuelle.html

La section des Cantons-de-l'Est sollicite des candidatures pour remplacer des membres du conseil d'administration (CA) dont les mandats viendront à échéance lors de son AGA du 20 avril. Si vous êtes prêt à siéger au CA ou connaissez quelqu'un qui serait intéressé, communiquer avec Constance Martel, à anrf_cantons@hotmail.com ou au 819-829-1403.

QC61 MAURICIE

19 avr., 9 h 30 : Assemblée générale annuelle. Détails dans le Rapport de section inséré dans Sage.

10 mai, 9 h : Déjeuner du mois « Les délices de la nature », la passion de Réjean Fraser, au restaurant Chez Auger, 493, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

Pour informations : Claude Rochette, à 819-694-4287

La section Mauricie tiendra un appel de candidatures et des élections pour les postes suivants lors de son AGA de 2017 : président, trésorier, directeur des adhésions et directeur des communications. Pour information, communiquez avec Lyse Gervais, au 819-378-9305.

QC93 HAUTE-YAMASKA

19 avr., 9 h 30 : Assemblée générale annuelle de la section au Provigo (2^e étage), 80 St-Jude Nord, Granby. Après l'assemblée, un buffet sera offert par la section. RSVP avant le 1^{er} avril, au 450-372-1114, sans frais au 1-877-370-1114, ou par courriel à ANRF.Haute-Yamaska@videotron.ca.

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

2 mai, 17 h : Souper du printemps et assemblée annuelle des membres à la salle paroissiale Saint-François d'Assise, 2130, autoroute 102, Lincoln. Il y aura des propositions de changements à une résolution en vertu des règlements de NC62 et des élections aux postes vacants d'administrateurs. Pour inscription ou renseignements, consultez le rapport de la section inséré dans cette édition de Sage. Questions : 506-451-2111 ou fsna2.fred@nb.aibn.com.

6 juin : Séance d'information du printemps. Plus de détails se trouvent dans le rapport de la section. Nous encourageons les membres à visiter le site Web de la section pour se tenir à jour sur les événements de la section.

Votre CA a décidé, sauf circonstances imprévues, de produire seulement deux rapports/bulletins de section aux membres pour distribution dans Sage, les éditions du printemps et de l'automne. Nous continuerons à publier des annonces dans chaque édition de Sage.

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

28 avr., 10 h : Assemblée des membres à la filiale 6 de la Légion royale canadienne, 100, avenue des anciens combattants, Moncton, suivie d'un dîner. Le conférencier est Norman Bossé, conseil de la reine et défenseur des aînés. Billets : 506-855-8349 ou 506-386-5836.

5 juin : Banquet annuel au Four Points Sheraton, route Mapleton, Moncton. Coût : 15 \$ (membre), 45 \$ (non-membre). Billets disponibles à l'assemblée d'avril. Les retraités migrants (snowbirds) doivent appeler le 506-854-8336.

Visitez le site Web www.federalretirees.ca, onglet « Sections », Sud-est du Nouveau-Brunswick pour vous garder au courant des activités de la section.

NB65 SAINT JOHN

20 avr. : Souper du printemps à l'église St. Mark's, 171, route Pettingill, Quispamsis. Coût du souper : 20 \$ par personne. Libellez les chèques au nom de l'Association nationale des retraités fédéraux, C.P. 935, Saint John's, N.-B., E2L 4E3, au plus tard le 12 avril. Le souper est servi à 17 h, suivi de l'assemblée annuelle des membres et d'un conférencier. Renseignements : Marta Peters au 648-9535 ou Lorraine Scott au 849-2430 ou à fsna65@gmail.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 RIVE-SUD

20 avr., 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres (AAM) à la caserne des pompiers Lunenburg, 25, rue Medway. Accueil à 11 h 30, assemblée à midi, dîner de bœuf rôti et de desserts servi ensuite. Coût : 12 \$ par

personne. Envoyez votre chèque à l'ANRF, au 450, rue Lahave, C. P. 17, app. 214, Bridgewater (N.-É.), B4V 4A3. Les chèques doivent être reçus d'ici le 13 avril (aucun billet de repas disponible après cette date). Renseignements : Joanne Meisner au 902-530-2483.

Nous recherchons des bénévoles pour siéger au CA. Plusieurs membres, y compris la secrétaire, prennent leur retraite et la section ne peut fonctionner sans votre aide. Le CA se rencontre neuf fois par an.

Si vous avez quelques heures de votre temps à donner, veuillez communiquer avec un membre du CA.

NS72 COLCHESTER/EAST HANTS

23 avr., 14 h 30 : Assemblée à la caserne de pompiers de Truro. La réunion d'affaires sera suivie d'une conférence intitulée : « Est-ce réellement de la démence? » Un dîner à la dinde sera servi. Gratuit pour les membres. Prix de présence.

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

12 avr., 11 h 30 à 14 h : Activité sociale et dîner du printemps, avec AAM et élections du président et du vice-président, au Best Western Plus, 15, ch. Spectacle Lake (Burnside), Dartmouth. D'un coût de 15 \$, les billets peuvent être achetés au 73, ch. Tacoma (bureau 503) au plus tard le 5 avril. Le numéro de téléphone du bureau est le 902-463-1431.

Cette activité a été affichée sur la page Web du Centre de la Nouvelle-Écosse à retraitesfederaux.ca sous Événements à venir, dans la section déroulante de Nouvelles et opinions. Nous vous attendons à notre assemblée du printemps.

NS75 OUEST DE LA VALLÉE DE L'ANNAPOLIS

2 mai, 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres à la salle Lions Kingston. Dîner à la dinde avec shortcake aux fraises et bar payant. Collette Tours, l'un de nos partenaires d'affinité, fera une courte présentation. Seulement 10 \$ par membre et 12 \$ par invité. Réservations : Bill ou Carolyn au 902-765-8590 ou à NAFR75@gmail.com au plus tard le 18 avril.

La proposition suivante sera présentée à l'AAM : « Qu'il soit résolu que le Conseil d'administration national change le nom de la section NS75 d'Ouest de la vallée de l'Annapolis pour Ouest de la Nouvelle-Écosse. » Si la motion est acceptée, une demande de changement de nom sera présentée au Conseil d'administration national.

NS78 CUMBERLAND

21 avr., 12 h 30 : Assemblée annuelle des membres de 2017 et dîner à la dinde à l'église unie Trinity St. Stephen's, rue Havelock, Amherst. Coût : 10 \$ par personne, à payer à l'entrée. Pour réserver votre repas, téléphonez dès que possible à Vera (667-3255), Gloria (667-1524) ou Carol Ann (661-0596). Conférence de la Société Alzheimer après le dîner.

Nous sollicitons des candidatures au Prix du mérite de la section de Cumberland, établi pour reconnaître et honorer les membres qui ont donné un service émérite à la section et qui ont contribué de manière positive et importante à l'ANRF et à leur communauté. Communiquez avec Carol Ann Rose (661-0596).

Nous sollicitons des candidatures à des postes d'administrateur au CA de la section pour un mandat de quatre ans. Tous les ans, le mandat de deux des huit administrateurs expire et leur poste doit être pourvu. Les administrateurs en poste peuvent être candidats, mais bon nombre d'entre nous vieillissent et la section a besoin de nouveaux membres, plus jeunes, pour son CA. Communiquez avec le président Gerard Cormier, au 902-254-2277, ou n'importe quel membre du CA.

NS79 REX GUY-ORCHARD VALLEY

26 avr., midi : Assemblée annuelle des membres au Club Lions de Coldbrook & District, 1416, rue Bishop Sud, Coldbrook. Dans le cadre de notre AAM, nous tiendrons des élections/confirmations pour la moitié des membres du comité de direction. Un repas léger (viande froide) sera servi à un coût de seulement 5 \$.

Inscription d'ici 16 h le vendredi 21 avril pour nous aider à organiser et garantir le nombre suffisant de repas à préparer. Questions ou réservations : Alicia Aymar-Ayres au 902-365-2453 ou à Alicia.aa@bellaliant.net

Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux bénévoles pour faire partie de notre CA. À l'AAM du 26 avril, nous élirons

notre vice-président et confirmerons quatre administrateurs. Il y a actuellement six postes d'ouverts. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez souhaitez siéger au CA, communiquez avec Lochlan (Bud) Rafuse au 902-582-3207 ou à dalmoore1@eastlink.ca.

Avec moins de cinq réunions par année, l'engagement de temps est minimal. Certaines connaissances en informatique seraient un atout.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

14 mars, midi : Assemblée du CA à la salle familiale Sobey's, 1, av. Mt. Bernard,

Corner Brook. Réservations : Ted Cross au 709-634-2422.

26 avr., 12 h 30 : Assemblée annuelle des membres à Jennifers, 45-50 Broadway, Corner Brook. Coût : 10 \$ par membre. Conférencier à confirmer. Questions ou réservations d'ici le 24 avril : Ted Cross au 709-634-2422, ou Jean Sceviour au 709-632-5404.

7 juin, 12 h 30 : Assemblée des membres à l'hôtel Port Aux Basques, 2, route Grand Bay, Port aux Basques. Coût : 5 \$ par membre. Renseignements d'ici le 5 juin : Winston Childs au 709-394-0101.

Lors de l'assemblée du 26 avril, nous tiendrons des élections aux postes de secrétaire, de vice-président et de quatre administrateurs. Veuillez communiquer avec Gwen Gaudon au 709-648-2643 ou Barb Peters au 709-643-3116 d'ici le 20 avril avec vos candidatures.

NL87 AVALON-BURIN

16 mars, 11 h à 16 h : Assemblée annuelle des membres à la Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh, St. John's. Conférencier et dîner prévus. Nous encourageons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Communiquez avec le président de section Walter Combden, au 709-834-3648 ou à wcombdn@nl.rogers.com.

18 mai, 14 h à 16 h : Assemblée générale à la Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh, St. John's. Conférencier, thé et café prévus. Nous encourageons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Communiquez avec le président de section Walter Combden, au 709-834-3648 ou à wcombdn@nl.rogers.com.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 81 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 Centre de la vallée du Fraser

Frank Bauer
Gil Reynolds

BC08 Vancouver

Lewis Barker
Mildred Bodine
Joseph Cardiff
Florence English
Sylvia Hall
Thomas Howe
Orville Jantz
Miyoko Kobayashi
Jan Lok
Lorraine Ritchings
Claude Sanford
Leona Sheperd
Gary Sinclair
Frederick Spoke
Francis Teoli
Merritt Townsend
Kenneth Williams
Gerald Worthy

BC09 Victoria-Fred Whitehouse

Hazel R. Ames
Henry Biles
Sylvia Chick
Kathleen R. Gee
John Elderidge
Mary Ferneyhough
Eileen Garcia
Lawrence Gasena
J. David Gould
Fay Hennekes
Elaine Jones
John W. Mason
Jocelyn Newman
Janet McCaul
Lorriane Moore
Earnest F. Roots
Margaret Rushton
Peter Simpson
Olga Stephens
June E. Tarry
George Taylor
Evan Thomas
Georgina Todrick

BC14 Sidney et district

Andrew Arnott
Harold Bonner
Chester Brown
Maureen Burnham
Thomas Howe

Ruth MacKendrick
Ray Maratos
Robert (Bob) Peacock
Dr. Harwant Singh
Robin Thoms

AB92 Lakeland

Genevieve Furman
Russell Lee (Butch) Howe
Pauline Ann McAuley

SK25 Saskatoon et région

Rex Benning
Michael Besanger
Alan Botham
Jules Decae
Rodney Lanning
Ronald Lawford
Olga Michaluk
Ruth Morin
Allen Morrison
Hough Nordlund
Lillian Poplack
James Robert Power
Evelyn Schellenberg
Gordon (Bing) Shearer
Sharon Wallentiny
Doris Wilson

MB31 Winnipeg et district

George Cass
Eleanor Chaston

Edmund Guest
Leonard Gustafson
Ruth Ruff
Nicholas Schrader
Winona Thomson

ON41 Niagara

Sheila Ward
Helen Bailey
Jacquie Barber
John Flett
Antonio Taamburri

ON42 Oshawa et district

Frank Ashmole
Gordon Cory
Marie Savoie

ON46 Quintrent

Steve Forchuk
Al Zinck
John Sellers
Gerry Kennedy
Mary Moore
Ronald O'Quinn
George Lynch
Diane Vermaat

QC57 Québec

Roger Beaulieu
Fernand Lemieux
Sara Simard

QC58 Montréal

Jacques Beaulieu

QC61 Maurice

Lola Boucher
J. Benoit Gonthier
Henri-Jean Lord

NB64 Sud-est du Nouveau-Brunswick

D.R. Hayman
Gary D. Gibson
Phyllis Jessiman
T.I. Pollock

NS71 Côte Sud

Donald Chandler
Richard George Halliday

NS73 Centre de la Nouvelle-Écosse

Charles Bernard (Bernie) Vaughan

NS75 Ouest de la vallée de l'Annapolis

Jack Abbott
Jean Acker
Eric Albright
Thomas Bartlette
Leslie Blaikie
Charles Caldwell
Thelma Callicott
Shirley Carey
Harold (Skip) Arthur Cluett
Louis J. Comeau
Alexander Currie
Eugene Fitch

Marilyn Lodge
Floyd MacMillan
Robert Marshall
Cecil McKnight
Jean Moore
Marie Parker
Ronald Porter
Nicholas Scromeda
Ronald Smith
Marjorie Spencer
Ralph Swinamer
Marion Tidd
Ivor Walker
Arthur Watkins
Mildred West

NS79 Rex Guy-Orchard Valley

Eugene H. Norman
William J. (Bill) Sullivan
Sophia P. Nichols
Frank MacNeil
Garth L. Bustin
Arthur D. (Art) Newton
Harold F. Justus
J.A. Emerson Thorpe

NB85 Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador

Yvonne Joy
Cecil Roy Reid

Mon travail est tellement gratifiant. Je suis ici pour aider mes résidents à profiter de leur retraite.

CLAIRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE CHEZ CHARTWELL DEPUIS 2005.

Chez Chartwell, nos employés vont au-delà des services offerts. Ils développent un rapport de bienveillance et d'empathie qui fait la différence pour nos résidents.

CHARTWELL.COM | 1 844 727-8679



Laissez-nous faire partie
de votre histoire.

**Obtenez 50 %
de rabais sur
le 1^{er} mois
de loyer***

*Des conditions peuvent s'appliquer.
Cette offre est valide pour tout nouveau
bail signé par un membre de l'ANRF.



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Ouvrez la voie à un monde de possibilités!

Profitez de la liberté de voyager sans soucis avec les garanties étendues de l'Assurance Voyage MEDOC^{MD} offerte par l'entremise de Johnson Insurance. Plus de 70 000 membres de l'Association bénéficient déjà des avantages suivants :

- > Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ pour l'annulation, l'interruption et le retard de voyage
- > Protection offerte peu importe l'âge, l'état de santé ou les affections médicales antérieures*
- > Un seul achat annuel suffit pour couvrir un nombre illimité de voyages assurés par année d'assurance, d'une durée maximale de 40 jours chacun
- > Options de protection prolongée pour les voyages plus longs

Prenez soin de toujours voyager avec l'Assurance Voyage MEDOC^{MD}.

TARIFS EXCLUSIFS
POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-733-6815

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire d'assurance agréé. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. L'assurance MEDOC^{MD} est souscrite principalement auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada (« RSA ») et est administrée par Johnson. Propriété commune des sociétés Johnson et RSA. *Dans le cadre de l'option Santé Standard du Régime complémentaire, une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les dispositions, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisées dans le libellé du contrat d'assurance, lequel prévaudra. 0128bF_16